LA LIBERTÉ

Vol. 82 n° 13 Saint-Boniface, du 23 au 29 juin 1995 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 la_liberte@presse-ouest.MB.CA 60¢ + taxes

Bonne Saint-Jean!

Cette année, même la Compagnie du Sieur de La Vérendrye sera à La Broquerie pour célébrer la fête des Canadiens français. **Page 5.**

L'entraîneur de l'année

Former des championnes, c'est le travail de Robert Persechino. Mais pour celui qui a mérité le titre d'entraîneur canadien de l'année en gymnastique, il y a plus important que la performance à tout prix. **Page 11.**

Équilibre budgétaire?

Le projet de loi du gouvernement manitobain sur l'équilibre budgétaire à pour but d'enrayer les déficits répétitifs Mais s'agit-il davantage d'un outil de gestion ou d'un instrument politique? **Page 3.**

Sur le sentier de la Seine

Le projet d'aménagement des berges de la Seine va bon train, et l'organisme Sauvons notre Seine sollicite la collaboration des résidents. **Page 2.**



photo: Karine Beaudette

Trésors de guerres

Derrière les façades ordinaires des maisons de nos quartiers se cachent parfois des trésors ignorés. C'est le cas chez Bruce Tascona. Auteur de quatre livres sur l'histoire militaire du Manitoba, il est aussi un collectionneur passionné d'objets militaires. Sa collection compte quelque 1 000 objets, dont certains datent des guerres napoléonniennes. **Page 13.**



photo: Karine Beaudette

30 membres de la délégation manitobaine étaient présents à la réunion d'information du 15 juin.

Que les jeux commencent!

Ils seront 60 jeunes athlètes manitobains à représenter le Manitoba aux premiers Jeux de l'Ouest, qui se déroulent à Edmonton du 30 juin au 3 juillet. «On part en autobus le 29 juin à l'heure du souper!», signale André Brin, directeur du Conseil jeunesse provincial et un des 14 accompagnateurs/entraîneurs.

Quinze heures plus tard, les athlètes arrivent à destination. 20 d'entre eux ont été choisis pour faire partie d'une équipe de volley-ball des secondaires 3 et 4. «Ils ont été sélectionnés d'après un questionnaire et d'après leur participation à des cliniques de volley-ball», explique André Brin.

Quant aux 40 places en athlétisme (7e année au secondaire 2), 78 jeunes se sont montrés intéressés avant la tenue des Jeux du Manitoba, le 2 juin. «On a combiné les questionnaires avec leurs résultats aux Jeux, leur esprit sportif et leur capacité de parler en français.

«C'est une excellente délégation, je pense. C'est dommage qu'il ait fallu refuser des personnes: toutes les candidatures étaient excellentes.»

K. B.

Citation de la semaine

«Vous savez, les Français sont emberlificotés dans leurs problèmes de francophonie.»

Non, Jean-Jacques Annaud ne fait pas de politique! Le réalisateur de *L'Amant*, *Le Nom de la rose* et *La Guerre du feu* est le premier à tourner un film de fiction sur Imax. Lire l'entrevue à la page 7.

SOMMAIRE

ACTUEL

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ

Le MANITOBA de A à Z

Les résidents seront consultés

Quelle sorte de sentier pour la Seine?

Les résidents de Saint-Boniface qui habitent près de la rivière Seine entre la Provencher et la Marion auront la possibilité d'indiquer leur préférence quant au type de sentier qui pourrait être construit autour de la Seine.

Deux étudiants embauchés par l'organisme Sauvons notre Seine (SOS) visiteront ces résidents, questionnaires en mains. «Nous demandons la collaboration des gens, explique le porte-parole de SOS, Jean-Pierre Brunet. Le sentier aura un impact sur le quartier et nous aimerions obtenir le pouls de la population avant d'aller plus loin dans le projet.»

Le groupe veut entre autres savoir si les résidents appuient l'idée d'une piste cyclable le long de la Seine, si les habitats naturels doivent être protégés dans l'aménagement du parc, si les résidents font déjà des activités autour de la Seine, quelles sont les activités qu'ils aimeraient pouvoir y faire, etc.

Selon le projet envisagé par SOS, le sentier serait aménagé sur les rives de la Seine entre les rues Provencher et Marion. Les résidents consultés habitent sur le côté ouest de la Des Meurons, au nord de la Marion (près du parc Happyland), et à l'est de la Seine (rue Laflèche et autour).

SOS veut aussi savoir quelle ampleur le sentier devrait avoir: «Le parc devrait-il être destiné au quartier immédiat, à Saint-Boniface ou à l'ensemble des résidents de la ville? Ce choix aura un impact sur le type d'infrastructures nécessaires dans le parc et sur la vie du quartier», explique Jean-Pierre Brunet.

SOS travaille conjointement avec la Villle de Winnipeg dans l'étude de l'avenir de la Seine. Le groupe a déjà reçu 25 000 $ du palier provincial, entre autres pour réaliser ce sondage, tandis que la Ville travaille depuis deux ans à la réalisation d'une étude détaillée de la Seine: « C'est l'inventaire d'une rivière le plus détaillé que j'aie vu, lance Jean-Pierre Brunet. On a étudié les aspects historique, naturel, hydrologique, ainsi que la stabilité des berges.»

Des sommes d'argent seraient déjà réservées pour l'aménagement de la Seine dans le cadre du Programme d'infrastructure. «On dit aussi que Parcs Canada rendra sa réponse très bientôt en ce qui concerne la désignation historique du site Lagimodière», indique Jean-Pierre Brunet, qui voit déjà le sentier réalisé: un couloir vert qui donnerait accès au site historique Lagimodière à une extrémité, et au parc Happyland à l'autre extrémité. Un endroit où les familles pourraient pique-niquer, canoter, marcher... «Ça pourrait changer la vie de Saint-Boniface!»

Sylviane LANTHIER

25e anniversaire de Lise et Réal Sabourin

Venez donc célébré avec nous ***le samedi 8 juillet 1995.***

Le renouvellement des voeux à la Cathédrale de Saint-Boniface à 16 h.

Célébrant: le père Edouard Fontaine de la Louisiane.

Par la suite, la soirée sociale au Club communautaire Southdale au 254, boulevard Lakewood à 20 h.

Chantal et Jean-Pierre

CRTC **AVIS PUBLIC** Canadä

Avis public CRTC 1995-88. Le CRTC annonce qu'il a reçu une demande de licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation sonore payante. Le CRTC lance par la présente un appel de demandes de licence d'autres parties désirant exploiter une entreprise sonore payante. Toute personne désirant soumettre une telle demande doit déposer sa demande auprès du CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2 et soumettre la documentation technique nécessaire au ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, au plus tard le 31 juillet 1995. Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC au (819) 997-2429 et au bureau du CRTC à Toronto (416) 954-6273, Montréal (514) 283-6607, Vancouver (604) 666-2111, Winnipeg (204) 983-6306, Halifax (902) 426-7997.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LOUIS PAUL CHARTIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées, au 45, avenue Ellesmere, Winnipeg (Manitoba) R2M 0G4, le ou avant le 4e jour d'août 1995.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour de juin 1995.

Exécuteurs de la succession

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Stephan HARDY
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Journal de l'année 1993-94

OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Francophonie du monde

Les Franco-Ténois en cour?

Yellowknife - La gestion scolaire ne sera pas nécessairement facile à obtenir pour les francophones des Territoires-du-Nord-Ouest. Le ministre de l'Éducation, Richard Nerysoo, s'entête à ne pas modifier son projet de loi sur l'éducation alors que les parents, excédés mais tenaces, ont juré de traîner le gouvernement en cour s'ils n'obtiennent pas la gestion.

Les parents francophone ont accepté en 1992 de suspendre leurs procédures judiciaires contre le gouvernement, en échange de la promesse de l'adoption d'une nouvelle loi scolaire au plus tard en avril 1995. Par contre, le gouvernement des Territoires n'a pas encore réussi à faire adopter son projet de loi 25 depuis la reprise de la session. (APF)

Président salarié

Ottawa - Le nouveau président de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), Jacques Michaud, sera considéré comme un employé à mi-temps, non plus comme un bénévole, et recevra un salaire de 40 000 $. Peu de temps après avoir confirmé que l'ancienne présidente, Claire Lanteigne, faisait l'objet d'une enquête de la GRC pour fraude, la FCFA a modifié sa façon de faire en ce qui a trait à la rémunération de la présidence. Le président élu doit maintenant s'entendre avec son employeur (le collège Boréal de Sudbury) sur les modalités entourant son salaire. (APF)

Discrétion, S.V.P.

Ottawa - La Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal aurait bien aimé que la Fédération des communautés francophones et acadienne soit «plus discrète» dans le dossier référendaire, en s'abstenant de demander ouvertement aux Québécois de voter non. Plus de discrétion, explique le vice-président de la SSJB, Émile Bessette, cela veut dire maintenir la neutralité adoptée lors du premier référendum en 1980. (APF)

Premier prix Boréal

Ottawa - La Fédération des communautés francophones et acadienne a remis un premier prix Boréal lors de sa 20e assemblée annuelle à Michel Bastarache, juge de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick. Le prix Boréal vise à honorer une personnalité pour son apport à la cause des communautés francophones et acadienne au pays. Me Bastarache a plaidé des causes linguistiques devant les tribunaux de plus de la moitié des provinces canadiennes. (APF)

La gestion bientôt

Halifax - Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a annoncé la formation d'un comité de travail qui sera chargé de la mise en place d'un système de gestion scolaire pour Acadiens et francophones qui réponde aux exigences de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. (APF)

ACTUEL

Le projet de loi provincial sur l'équilibre budgétaire

Outil de gestion ou instrument politique?

Le gouvernement manitobain se félicite d'être sur le point d'adopter la loi sur l'équilibre budgétaire promise lors de la dernière campagne électorale, et qui serait dans ce domaine la loi la plus sévère au pays.

Présentée en 2e lecture le 14 juin, cette loi stipule que le gouvernement ne peut augmenter les impôts et les taxes sans obtenir l'approbation de la population par référendum. Si l'équilibre budgétaire n'est pas atteint, les ministres verront leur salaire diminué de 20% (1). La loi prévoit aussi un plan de remboursement de la dette provinciale sur 30 ans.

«Il est possible d'avoir un budget équilibré, commente l'analyste Charles Gagné. Ça dépend de la volonté du gouvernement d'en supporter le coût politique, parce que ça signifie couper dans les domaines sensibles de la santé, l'éducation et les services sociaux, là où on dépense le plus.»

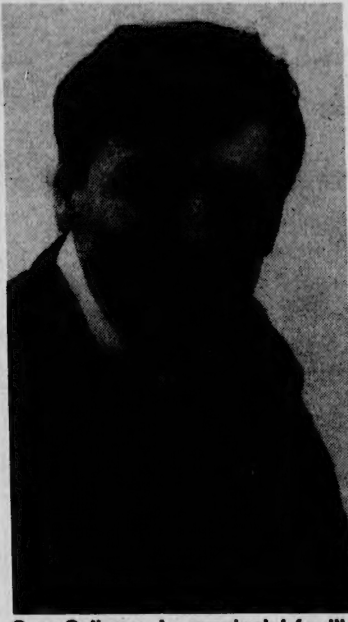
Si une telle loi peut donner au gouvernement «la motivation nécessaire» pour assainir ses finances, Charles Gagné doute cependant que ce soit la «meilleure façon d'approcher le problème».

«Une personne cynique pourrait dire que c'est jeter de la poudre aux yeux de la population. On l'a vu lors de la campagne électorale: le gouvernement peut manipuler les chiffres comme il l'a fait avec les revenus des loteries pour avoir l'air d'avoir un budget équilibré.»

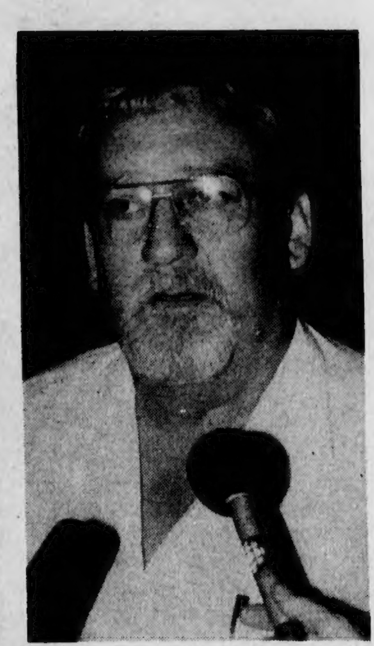
Les libéraux, rappelle le député Neil Gaudry, ont proposé l'idée d'une telle loi il y a deux ans. «Notre proposition était plus souple et donnait aux ministères deux ans pour s'ajuster. De plus, les dépenses de capital n'étaient pas assujetties aux mêmes pressions d'équilibre budgétaire.»



Charles Gagné: Le test de la loi: quand les ministres devront subir une perte de salaire.



Greg Selinger: Le provincial équilibre son budget sur le dos des municipalités et des divisions scolaires.



Neil Gaudry: Il faudrait assouplir la loi.

C'est là une distinction qui serait nécessaire, selon l'observateur de la scène politique Greg Selinger. «Faire une distinction entre les dépenses d'opération et les dépenses en capital, ça permet d'emprunter pour financer des investissements, tout en maintenant un équilibre en ce qui concerne les opérations courantes.»

Greg Selinger estime que le projet de loi du gouvernement est trop rigide et lui préférerait une loi semblable à celle de la Saskatchewan, «où la province doit équilibrer son budget tous les quatre ou cinq ans, ce qui permet de tenir compte des cycles économiques».

Il se méfie aussi du gouvernement, qui a toujours la possibilité de «manipuler les chiffres» pour avoir l'air d'équilibrer son budget, et rappelle que si le gouvernement provincial n'a pas augmenté les impôts sur les revenus depuis plusieurs années, il a laissé les gouvernements municipaux dans l'obligation d'augmenter les taxes foncières et scolaires.

«Au fond, estime Charles Gagné, cette loi est davantage un instrument politique qu'un outil de gestion: elle sert à rappeler aux institutions subventionnées par le gouvernement que des compressions seront faites, et elle permet au ministre d'avoir une justification quand il apporte des coupures. Il n'a qu'à dire qu'une loi l'y oblige.

«Mais les gouvernements ne mettent pas toujours leur propre loi en application... Le véritable test, on l'aura quand un budget n'aura pas été équilibré et que les ministres devront subir une perte de salaire!»

Sylviane LANTHIER

(1) Sauf en cas de catastrophe naturelle (ce qui risque d'être le cas cette année en raison des feux de forêt), si les dépenses diminuent de 5 % ou s'il y a menace de guerre.

PROVINCE

Les feux ragent

En 1995, jusqu'au 19 juin, 392 feux ont détruit environ 90 000 hectares de terrain boisé au Manitoba. Malgré l'ampleur du problème, ces chiffres sont encore modestes quand on les compare avec ceux de 1989: 1 226 feux avaient brûlé 3,6 millions d'hectares.

«Ça risque d'être pire cette année puisque la saison des feux a commencé au début juin, comparé à la mi-juillet en 1989, signale Luc Joubert du ministère des Ressources naturelles. Mais ça peut changer rapidement; tout dépend de la pluie qu'on reçoit.

«En ce moment, la situation change d'heure en heure, selon la direction des vents et selon le temps.» Le 20 juin, 612 sapeurs-pompiers, aidés de 31 hélicoptères et de 8 avions-citernes, travaillaient à maîtriser 120 incendies. 3 160 personnes de trois collectivités, Leaf Rapids, God's Lake Narrows et South Indian Lake, avaient été évacuées.

Les parcs provinciaux du sud-est (Whiteshell, Nopiming et Atikaki) ainsi que ceux du nord-ouest (Clear Water et Grass River) ne seront pas fermés au public. Par contre, les personnes qui s'y rendent ne peuvent pas se promener dans le bois ni allumer de feu pendant le jour.

ÉDITORIAL

Un député par sondage

Deux fois la semaine dernière, le député fédéral de Provencher, David Iftody, a défié son propre gouvernement, au risque de s'attirer les foudres du premier ministre, Jean Chrétien.

La première fois, le député a voté contre la loi sur le contrôle des armes (il s'objecte à la disposition qui oblige les propriétaires à faire enregistrer leurs armes à feu).

La seconde fois, il s'est absenté de la Chambre lors du vote sur la loi C-41, qui permettra aux juges de donner des sentences plus sévères aux criminels reconnus coupables de crimes haineux envers une personne, et notamment envers des homosexuels.

David Iftody avait consulté ses électeurs par sondage (500 personnes ont répondu à certaines questions). D'après les résultats, 52 % étaient contre la loi C-68 (contrôle des armes), et le député a justifié son vote en disant qu'il respectait la volonté de ses électeurs.

Ces derniers étaient aussi en faveur de la loi C-41, dans une majorité encore plus confortable de 77 %. Mais dans ce cas, David Iftody n'a pas cru bon, en Chambre, de «respecter la volonté» de ses électeurs: il a dit craindre que cette loi n'ouvre la porte à la reconnaissance de droits matrimoniaux et familiaux aux homosexuels, ce à quoi il s'oppose pour des motifs religieux.

Un député a le droit d'avoir des convictions personnelles, mais monsieur Iftody devrait savoir que dans un État laïc, il convient de ne pas imposer ses convictions religieuses. Il est louable qu'il tente de connaître le poûls de son comté, mais un député est aussi membre d'une formation politique, dont l'idéologie, le programme, les idées sont connus des électeurs qui les ont appuyés.

On a dit que David Iftody avait fait preuve de courage en s'objectant à son chef et à son parti; certains veulent voir de la noblesse dans le fait de refuser certains compromis.

Mais un député qui ne respecte pas son parti trahit aussi les électeurs qui ont voté pour lui; il affaiblit sa propre crédibilité auprès de ses collègues; il donne l'impression de ne pas aller au bout de ses convictions en ne siégeant pas comme indépendant s'il lui est si difficile de travailler en équipe. Après tout, les députés ont maintes occasions, notamment en caucus et en comités, pour faire valoir leur point de vue. Il est de bonne guerre de se rallier à la majorité; cela aussi, ça fait partie de la démocratie.

Consulter les électeurs à la pièce est une pratique qui relève davantage des habitudes du Reform Party (dont d'ailleurs monsieur Iftody semble partager certaines valeurs), et c'est une pratique dont la démocratie ne sort pas nécessairement gagnante. Les meilleurs représentants du peuple sont ceux qui ont des convictions solides et connues, qui savent faire preuve de sensibilité et d'écoute, mais aussi de leadership.

Se fier à des sondages pour justifier un vote quand ça fait son affaire, c'est manquer de leadership et de respect pour ses électeurs.

Sylviane LANTHIER



Du travail propre!

Érigée en souvenir des anciens combattants belges des deux guerres mondiales, cette statue a passé plusieurs semaines sous une immense toile, alors que des nettoyeurs s'activaient à la débarrasser de saletés accumulés au cours des ans. Coût de cette opération-beauté: 10 000 $.

«En plus de la nettoyer, il fallait faire des réparations, indique un membre de la Légion belge et ancien combattant de la Deuxième Guerre mondiale, Louis Speliier. Par ailleurs, on a décidé d'ajouter la guerre de Corée à celles déjà listées sur la plaque.»

Les légionnaires ont voulu que les travaux soient terminés avant le 16 juillet, alors qu'une parade d'anciens combattants belges se rendra de l'Hôtel de ville de Saint-Boniface jusqu'au site de la statue, pour y déposer des couronnes commémoratives à l'occasion de la fête nationale belge.


photo: Stephan Hardy

En l'honneur du

60e anniversaire d'Ovila et Rose-Alba,

les enfants vous invitent à un thé qui aura lieu entre 14 h et 16 h ***le dimanche 25 juin 1995*** *à la Place Des Meurons (400, rue Des Meurons) Saint-Boniface (Manitoba).*

Votre présence sera votre cadeau.

Ovila et Rose-Alba

AVIS

Afin de permettre au plus grand nombre de personnes de répondre à la question posée la semaine dernière dans le cadre du concours «Connaissez-vous le Manitoba français?», le tirage des prix sera annoncé dans le journal du 30 juin 1995, et non dans cette édition, tel qu'annoncé précédemment.

La direction.

Une touche historique à la fête de la Saint-Jean

Apprêtez vos armes... en joue... feu!

Depuis plus d'un an, Michel Loiselle mène une double vie. Lorsqu'il n'est pas à son bureau de la Société franco-manitobaine, on risque de le trouver en uniforme de soldat datant du XVIIIe siècle. Créée il y a un an, la Compagnie du Sieur de La Vérendrye regroupe une quinzaine d'amateurs d'histoire militaire qui, en costume de militaire «historiquement correct», participeront à la fête de la Saint-Jean Baptiste à La Broquerie.

«On adopte le personnage d'un soldat qui serait venu au Manitoba avec La Vérendrye entre 1730 en 1731, précise Michel Loiselle. Notre démonstration à La Broquerie débutera samedi après-midi lorsqu'on va monter les tentes et s'exercer en faisant une révision du maniement des armes.»

Mais au lieu d'accrocher leurs costumes après la danse communautaire du samedi soir, la Compagnie du Sieur de La Vérendrye, fidèle à l'histoire, passera la nuit à la belle étoile!

«Notre but, explique-t-il, c'est de jouer notre personnage autant que possible. Donc, pendant presqu'un jour et demi, on aura vécu en soldat de la Compagnie franche de la marine. (1) Le montage d'un camp historique permet aux gens de mieux comprendre la vie à l'époque de La Vérendrye.»

Il ajoute que la démonstration à La Broquerie leur sert également d'entraînement en vue d'un voyage en Nouvelle-Écosse en juillet. «À Louisbourg, on sera appelé à assumer notre rôle pendant quatre jours d'affilée, avec 1 200 "soldats historiques" de partout au Canada.»



Archives La Liberté

La Compagnie du Sieur de La Vérendrye est le seul groupe d'amateurs historiques dans l'Ouest canadien qui opte pour le costume français plutôt que le britannique. «Bien sûr qu'on s'entend bien avec nos homologues anglais, dit Michel Loiselle. Ce n'est que de l'histoire!»

En plus de manoeuvres militaires, la Compagnie fera la garde d'honneur au cours de la messe et se joindra au défilé de la Saint-Jean.

Parmi les nombreuses activités qui se déroulent les 24 et 25 juin, on trouve aussi un tournoi de golf (deux adultes et deux moins de 18 ans par équipe), un souper à la canadienne-française, des groupes musicaux (Bandaline, la famille Normandeau, entre autres), ainsi que plusieurs jeux sportifs pour tous les âges.

Stephan HARDY

(1) L'habillement particulier des soldats de La Vérendrye vient du fait qu'ils étaient d'abord marins français portant des uniformes décorés d'ancres. De ce fait, leurs confrères contemporains sont injustement traités de «pirates français».

Parmi les activités...

Le 24 juin :

- Un tournoi de golf à 13 h au Parcours La Vérendrye, suivi d'un souper familial à 17 h. Réservations au 424-5046 ou 1-800-285-0087.
- La messe de la Saint-Jean célébrée par Mgr Hacault, à 19 h.
- Une danse communautaire à 20 h 30, à l'aréna.
- Le feu de la Saint-Jean, à une heure du matin.

Le 25 juin :

- Une messe à 9 h 30.
- Le défilé à 11 h.

Sous la tente géante :

- Divers groupes de musique se succèdent sur la scène de midi à 18 h.
- Exposition d'artisanat et cuisine canadienne-française.

Jeux pour la famille :

- Comprend concours de clowns, promenades en train-camions miniatures, rodéo de bicyclette, pêche au trésor, jeu de balle communautaire, soccer, etc.

La Compagnie cet été

La Compagnie du Sieur de La Vérendrye, mise sur pied l'été dernier, est déjà populaire auprès d'événements ou de festivals au Canada et aux États-Unis, au point de devoir refuser certaines invitations. Cet été, elle participera aux événements suivants:

- Encampement historique et présentations au Marais Oak Hammock le 1er juillet.
- Participations aux célébrations entourant le 275e anniversaire du siège de la Forteresse de Louisbourg au Cap Breton, du 27 au 30 juillet.
- Encampement historique et présentations au Chautauqua Days, à Red lake au Minnesota, du 25 au 27 août.

S. L.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Une nouvelle clinique vétérinaire d'ici trois mois

La construction de la nouvelle clinique vétérinaire de Saint-Pierre-Jolys a débuté le 15 juin et devrait se poursuivre pendant 10 à 12 semaines.

Le premier coup de pelle a été donné en présence de plusieurs personnalités. Parmi elles: le député fédéral David Iftody, son homologue provincial Frank Pitura, ainsi que les représentants des huit villages et municipalités desservis par la clinique, soit Saint-Pierre, De Salaberry, Ritchot, Montcalm, Taché, Hanover, Franklin et Morris.

Le nouvel édifice d'environ 1 600 pieds carrés (plut petit que l'actuel) abritera les bureaux, les salles d'opération et de radioscopie, et le local d'hébergement des petits animaux. La section des gros animaux, qui date d'une vingtaine d'années, ne sera pas reconstruite.

Les quelque 125 000 $ nécessaires à la construction proviendront exclusivement de la réserve constituée au fil des ans par la clinique. Celle-ci dispose d'un budget annuel d'environ 35 000 $ (sans compter le salaire des employés). 50 % de cette somme provient des huit municipalités. L'autre moitié est fournie par la province.

L.G.

SAINT-BONIFACE

Réunion de l'Auxiliaire

L'auxiliaire de l'Hôpital général Saint-Boniface qui fêtait 40 ans de bénévolat en 1994, tenait sa réunion annuelle le 24 mai dernier. À cette occasion, la présidente Marcelle Forest a présenté trois nouveaux membres du conseil d'administration, qui en compte 12, dont six francophones.

Fondé en 1954, l'Auxiliaire collecte des fonds destinés à l'amélioration des soins aux patients, notamment par le biais de la Boutique du cadeau. Depuis 1990, l'Auxiliaire a contribué plus de 400 000 $ à divers projets de l'Hôpital. Grâce à ses bénévoles, l'Auxiliaire contribue aussi à la vie de patients de l'Hôpital.

Le conseil d'administration est composé de la présidente Marcelle Forest, du vice-président Gerard Tardi, et de Erika Wehrle, Lucienne Boucher, Aurèle Campeau, Maria Chaput, Patrick Dupuis, Roseanne Reichert, Michelle Smith et Diane Sparrow.

S. L.

Le Festival d'été de Saint-Malo

Une journée de chants pour la famille

Les 7 et 8 juillet, les Malouins célébreront le 125e anniversaire du Manitoba en chantant. Toute la journée du 8 sera consacrée à une série d'ateliers sur le chant choral, qui se terminera par un grand concert en soirée sur le parvis de l'église.

«Nous appelons l'événement le Festival d'été de Saint-Malo 95, explique Gisèle Marion, du Comité culturel. Et nous espérons répéter l'expérience chaque année.»



Archives La Liberté

Gisèle Marion.

Le 7 juillet, les organisateurs prévoient une soirée dansante réservée aux adolescents, sous le thème: Jeunesse en fête. «Nous visons les jeunes des écoles de Saint-Pierre et Saint-Malo. Ce sera une soirée non-fumeur et sans alcool, avec le groupe Horloges déréglées du Collège Louis-Riel.» La soirée débutera à 20 h pour se terminer à 23 h. Les billets se vendent 5 $.

Le 8 juillet, le thème de la journée est: Famille et chanson. «Nous visons la famille parce que, avec le parc provincial, les gens peuvent aussi en profiter pour faire du camping», explique Gisèle Marion.

De 9 h à 17 h, les gens «de dix à 100 ans» pourront assister à des ateliers sur divers types de chants (religieux, moderne et autres), le tout se clôturant par le concert à 19 h 30.

Coût des ateliers: 5 $, comprenant le recueil de chant. Pour les participants qui ont des enfants de 4 à 9 ans, les organisateurs ont prévu des activités surveillées par des moniteurs compétents (coût: 5 $ par enfant). Renseignements et inscription à toutes les activités: 347-5206.

«La soirée se terminera avec un grand gâteau; il y en aura pour tout le monde», lance Gisèle Marion, qui espère que ce festival grandira avec les années. «On pourrait ajouter d'autres volets, pas seulement du chant.»

S. L.

FESTIVAL DU PATRIMOINE MONTCALM HERITAGE FESTIVAL

Du 30 juin au 3 juillet 1995

Le vendredi 30 juin

20 h (Saint-Joseph)
- Feu de camp
- Feux d'artifice

Le samedi 1er juillet
Fête du musée Saint-Joseph

11 h
- Parade

13 h 30
- Cérémonies d'ouverture
- Activités pour enfants
- "Celebrity Dunk Tank"
- Exposition d'anciens tracteurs
- Exposition de moteurs stationnaires
- Mesure de pouvoir Dyno
- Démonstration de la batteuse
- Démonstration du "binder"
- Démonstration du hacheur de paille
- Mouler du grain

14 h à 16 h
- Visites guidées
  - Fraser House (Letellier)
  - Installation du traitement des eaux (Letellier)

15 h
- Spectacle pour enfants (gratuit)

17 h
- Souper B.B.Q. au boeuf

20 h
- Danse à l'ancienne

Le dimanche 2 juillet
Parc de Saint-Jean-Baptiste

- Déjeuner aux crêpes (Chevaliers de Colomb
  - Saint-Jean-Baptiste (9 h 30 à 13 h)
  - Saint-Joseph (11 h à 13 h)

9 h
- Triathlon (Letellier, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Joseph)

11 h
- Exposition commerciale
- Exposition d'artisanat

13 h
- GRC en costume d'époque
- Spectacle multi-culturel (gratuit)
  - Spectacle pour enfants
  - Danseurs amérindiens
  - Simpson's Folly (Écossais)
  - Bandaline (Canadien-Français)
- Exposition d'animaux (gratuit)
- "Celebrity Dunk Tank"
- "Moonwalk bounce room" (gratuit)
- Concours des pois à soupe
- Arc (gratuit)
- Promenades à cheval
- Casse-croûte (avec plats ethniques)
- Beer Garden
- Bricolage pour enfants
- Tournoi de "Beach Volley-ball"

14 h à 16 h
- Visites guidées de l'église Saint-Jean-Baptiste (gratuit)

20 h 30
- Le bal Montcalm (costume d'époque)

Le lundi 3 juillet

9 h à 12 h
- Fishing Derby (réservoir de Letellier)
- Course en vélo de montagne

***Changements possibles au programme. En cas de pluie, à l'intérieur.**

Renseignements: Suzanne Foidart 758–3075



À bas le fonctionnarisme!

Nous nous dirigeons, quelques collègues et moi, vers le Centre culturel franco-manitobain par un beau midi de la fin de mai. Nous voulons manger au Café Jardin, sur la belle terrasse Daniel-Lavoie. On nous répond que la terrasse n'est ouverte officiellement qu'à partir du 5 juin et que le personnel est insuffisant pour servir à l'intérieur et à l'extérieur. Donc, nous faisons demi-tour et allons ailleurs.

Pardonnez-moi mais je n'arrive pas à comprendre. Il faisait très beau depuis plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Est-ce qu'il faut tant de personnel en plus pour marcher jusqu'à la terrasse que pour descendre quelques marches dans le Foyer? Il me semble que c'est de «l'anti-marketing» ou du fonctionnarisme aigu que de fixer une date précise et de refuser de la changer en fonction du beau temps.

Bravo à la Ville de Winnipeg qui a pris les mesures nécessaires pour ouvrir des piscines de barbotage et des piscines extérieures avant la date prévue (au début juillet). Dans le cas des piscines municipales, il est difficile de réagir rapidement: il faut plus d'une semaine pour préparer une piscine convenablement, avec l'inspection du ministère de la Santé et le recrutement de personnel (souvent des étudiants du secondaire), entre autres.

Il n'y a que les fous qui ne changent pas d'idée.

◆◆◆

Côté musique: deux réalisations manitobaines, *En plaine musique* et *En plaine chanson*, viennent d'être lancées. Voilà un projet, peu coûteux selon le promoteur Léo Dufault, qui devrait être fait beaucoup plus souvent, peut-être chaque deux ans?

L'idée est de donner un coup de pouce aux artistes d'ici... En écoutant ces deux albums de qualité et de diversité impressionnantes, on ne peut s'empêcher d'y croire. Prenons l'album de chansons: les nouvelles créations de Marcel Soulodre sont extrêmement plaisantes à écouter, tout comme les prestations de Micheline Girardin.

On avait déjà entendu certaines des chansons (Paul Lachance et Marie-Claude McDonald, entre autres), mais mêlées aux nouveautés de Sujet à la calembredaine..., Rachel Therrien et Little Sister, elles constituent un album riche et rafraîchissant.

De même pour l'album de musique, où la variété est le mot d'ordre. Du claveciniste Eric Lussier aux musiciens Laurent Roy et Gérald Laroche, en passant par la musique "actuelle" de Norman Dugas et les chansons pour enfants de Jacques Chénier et de Kanicosa (vous, qui n'êtes pas parents, vous avez entendu ce genre de musique dernièrement? C'est bon!), tous les enregistrements sont d'excellente qualité. Impossible de ne pas être fier des artistes du Manitoba français!

Le metteur en scène Jean-Jacques Annaud réalise le premier grand film de fiction en format Imax

L'intimité sur écran géant

Jean-Jacques Annaud est un des réalisateurs français les plus connus dans le monde. C'est aussi un des plus aventureux. Avec *La Guerre du feu*, il avait pris le risque de réaliser un film sans autre dialogue que des grognements d'hommes préhistoriques; *Le Nom de la rose* mettait en vedette des moines bénédictins au 14e siècle; quant à *L'Ours*, il avait pour principaux acteurs deux grizzlis baguenaudant dans les Rocheuses.





Jean-Jacques Annaud sur le tournage de son film *Wings of Courage*. À droite, une scène du film mettant en vedette Craig Scheffer.

Dans son dernier film, Jean-Jacques Annaud innove encore, mais cette fois dans le domaine technologique: *Wings of Courage* est en effet le premier film de fiction réalisé par un grand metteur en scène en format Imax (grand écran).

Le film raconte l'aventure d'Henri Guillaumet, un pionnier de l'aéropostale victime d'un accident dans les Andes en 1930. Après plusieurs jours d'errance dans les montagnes enneigées, il s'en sort vivant grâce à son courage et à son amour pour sa femme Noëlle. (1)

Dans ce film de 40 minutes, Craig Sheffer (*A River Runs Through It*) interprète le rôle de Guillaumet, Tom Hulce (*Amadeus*) est Antoine de St-Exupéry, et Val Kilmer (*Batman*) joue le rôle de Jean Mermoz, l'homme qui réalisa la première liaison aérienne France-Amérique latine en 1930.

À l'origine, Jean-Jacques Annaud n'avait pas l'intention de tourner son film en Imax. C'est la maison de production Sony qui l'a appelé pour lui proposer la chose. «Ils m'ont dit que j'étais le seul réalisateur assez fou pour accepter», explique-t-il depuis Mexico, où nous l'avons rejoint par téléphone le 14 juin.

«Ça tombait bien car le sujet de mon film était un peu court pour une durée normale d'une heure trente. Vous savez, le combat de l'homme contre la nature est très difficile à rendre au cinéma. On a du mal à faire comprendre l'opposition entre l'immensité de la nature et la petitesse des espèces animales. Pour cette raison, j'avais eu beaucoup de frustration en tournant *La Guerre du feu* et *L'Ours*.

«Pour moi, Imax est un outil plus performant, qui me permet de mieux traduire ce que je veux raconter. Ça génère des émotions troubles, plus poétiques. Le spectateur est plongé dans une image qui n'a pas de cadre. Si l'image est celle d'une forêt, il a l'impression bizarre d'être lui-même dans la forêt.»

Triomphe de la forme sur le fond? «La technique influence toujours le fond, estime le metteur en scène. La télévision a eu beaucoup d'influence sur le fond et la forme des œuvres, y compris au cinéma. J'ai toujours eu le regret de voir que face à la télévision, qui a un écran de plus en plus large, une résolution chaque fois meilleure, le cinéma ne faisait rien. Il y a eu des progrès au niveau du son, mais pas de l'image.»

Évidemment, le cinéma Imax a aussi ses contraintes. À commencer par les contraintes techniques. «La technologie est plus lourde et plus compliquée, reconnaît Jean-Jacques Annaud. Vous ne pouvez pas faire de décor, parce que tout se voit à l'écran. Vous ne pouvez pas faire d'entrées et de sorties de champ, parce que ça prend deux minutes pour sortir du cadre! En fait, c'est plus proche du théâtre que du cinéma.

«Pour toutes ces raisons, je n'aurais pu tourner aucun de mes films précédents en Imax. J'aurais adoré faire *L'Ours*, mais c'était impossible à cause des trucages. On aurait vu les fils électriques qui nous protégeaient contre les animaux. L'autre problème, c'est que les bobines ne contiennent que trois minutes de film. Or, avec les animaux, il a fallu beaucoup tourner. Dans *La Guerre du feu*, on aurait eu des problèmes au niveau du maquillage.»

Les contraintes d'Imax sont aussi financières. Elles ont d'ailleurs empêché Jean-Jacques Annaud de tourner en France, comme il le souhaitait à l'origine. «J'ai fait le tour avec les gens de la Géode (principale salle Imax à Paris), mais ils ne pouvaient faire que le dixième du film. Vous savez, les Français sont emberlificotés dans leurs problèmes de francophonie. Pour des raisons légales, il faut se limiter à l'hexagone, embaucher des acteurs français. Bref, les négociations n'ont pas abouti. Je l'ai regretté.»

Très critiqué en France pour avoir tourné certains de ses films précédents en anglais, le metteur en scène français le plus connu à l'étranger se défend d'avoir «vendu son âme» à Hollywood: «Je n'ai pas le sentiment de m'être éloigné de mes racines. Mon cinéma reste fondamentalement français et européen. Regardez *L'Amant*: c'est inspiré d'un roman français, ça se passe dans une ancienne colonie française. Dans *Wings of Courage*, je raconte l'histoire de héros français qui font de l'aviation en Argentine avec de l'argent américain qui est en fait japonais! Et le tournage a eu lieu au Canada! En utilisant Imax, j'ai simplement voulu mettre de l'originalité dans l'uniformité de l'univers cinématographique.»

Curieusement, Jean-Jaques Annaud ne croit pas que la technologie Imax doive se limiter aux films à grand spectacle. Même pour les scènes d'intimité, dit-il, le format se révèle «agréable» et «captivant».

«Imax offre une véritable alternative. C'est une des voies pour les images du futur. Je suis d'ailleurs au Mexique pour un grand projet de salles Imax. C'est très populaire dans le monde hispanique. Mais c'est au Canada qu'on trouve le plus grand nombre de salles.» (2)

Jean-Jacques Annaud confie que son prochain film s'intitulera *Sept ans au Tibet* et racontera l'aventure vraie d'un alpiniste allemand poursuivi par la police anglaise durant la Seconde Guerre mondiale et qui devient le tuteur du dalaï-lama. La montagne, la neige, l'aventure. N'est-ce pas le sujet idéal à tourner en Imax? «J'entends des rumeurs ici et là. C'est une possibilité...»

Laurent GIMENEZ

(1) La première canadienne de Wings of Courage aura lieu au cinéma Imax de Winnipeg le mercredi 28 juin à partir de 17 h. Il s'agit d'une soirée gala à 50 $ le billet. Les bénéfices iront à la Children Wish Foundation (réalisation de vœux pour les enfants atteints de maladies incurables). Renseignements: 956-2400. Les séances grand public débuteront le 1er juillet.

(2) Imax est une technologie canadienne inaugurée lors de l'Exposition universelle de Vancouver en 1984.

À l'école Varennes

Un projet original en français

Le 26 juin à 13 h 30, les parents des élèves de l'école Varennes à Saint-Vital assisteront à un lancement de livres bien spécial: 30 livres, écrits par des élèves et «édités» par l'école, se retrouveront à la bibliothèque de l'école où ils pourront être lus et empruntés au même titre que n'importe quel autre livre.

«Nous réalisons ce projet pour la 3e année consécutive, explique le directeur Omer Fontaine, avec une nouveauté cette année: nous collaborons avec des jeunes de la 11e année du Collège Jeanne-Sauvé.»

Les élèves du secondaire ont travaillé avec un élève du primaire: «Ils devaient aider nos élèves, sans changer eux-mêmes le texte ou l'histoire, mais en amenant l'autre à corriger ses erreurs. Pour les élèves du secondaire, c'était un excellent moyen d'exercer leur français et leur connaissance de la grammaire.»

Chaque texte était ensuite soumis au comité de sélection des éditions du Dauphin (mascotte de l'école),composé d,enseignants, qui en ont choisi 30.

L'école Varennes produit un exemplaire de chacun de ces livres. Omer Fontaine, qui quitte son poste de directeur pour devenir adjoint à la Division scolaire de Saint-Vital, rêve cependant que le projet prenne de l'ampleur. «Si plusieurs écoles faisaient ça, on pourrait former un comité de sélection réunissant des profs de chaque école, et les livres choisis seraient alors disponibles dans toutes les écoles participantes.»

S. L.

Au Collège Louis-Riel

Les pros d'Internet

Dans le cadre d'un projet spécial mené par le professeur Gérard Massé, une quinzaine d'élèves ont produit des pages interactives pour des entreprises et des organismes franco-manitobains.

«Autant que je sache, notre projet est unique au Canada, explique le professeur. D'une part, les entreprises bénéficieront d'une promotion unique sur Internet. D'autre part, les élèves de mon cours d'informatique ont reçu une formation de fine pointe dans le domaine des télécommunications. C'est le lien entre l'école et le marché du travail qu'on a voulu mettre en valeur.»

Grégory Luneau, propriétaire de Solutions Internet qui a prêté main forte dans la réalisation du projet, affirme que les étudiants dont en effet à l'avant-garde de l'autoroute de l'information.

«Le langage de programmation d'Internet existe depuis huit mois seulement, dit-il. Ces jeunes connaissent la moitié des commandes et sont mieux informés que bon nombre des gens qui travaillent dans l'industrie. Parmi les participants du cours, il y en même à qui je serais prêt à offrir un emploi!»

S. H.


Lucien et Irène LEGAL

Les enfants de
Lucien et Irène Legal
invitent cordialement parents et amis à célébrer avec eux le

50e anniversaire de mariage

de leurs parents
le dimanche 2 juillet 1995.

Thé au Club Jovial, rue Centrale, Sainte-Anne de 14 h à 16 h.

Votre présence sera votre cadeau.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ À l'affiche du Foyer et de la terrasse Daniel-Lavoie du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher, 233-8972): ***Festival de jazz de Winnipeg*** jusqu'au 24 juin; ***Steve Hamilton*** au Mârdi Jazz le 27 juin; et ***Brigitte Sabourin*** les 28 et 29 juin.

❖ Dans la série Out to Lunch: ***Stick-shift*** le mercredi 28 juin à midi à la place du marché de La Fourche (en cas de pluie: dans Eaton Place). Info: 943-5706.

❖ Le 6e ***Festival de jazz de Winnipeg*** rend hommage aux femmes du jazz jusqu'au 25 juin. Entre autres: la série *Late Night* et une soirée de jazz manitobain le vendredi 23 juin. Info: 989-4656 ou 989-4650.

DANSE

❖ L'école des Contemporary Dancers propose des ***cours de danse africaine*** (du Ghana) avec Evans Coffee en juin, juillet et août. Info: 452-1239.

THÉÂTRE

❖ La troupe Fantasy Theatre for Children présente ***Aladdin*** jusqu'au 25 juin au Deaf Centre Manitoba (285, Pembina). Info: 944-0581.

EXPOSITIONS

❖ À l'occasion du ***Symposium de sculpture***, il y aura une exposition des oeuvres créées pendant la semaine le 1er juillet au parc Whittier (entre 12 h et 17 h). On pourra aussi voir une création collective sous la direction de Marcel Gosselin. Info: Denise au 233-8972.

❖ À la galerie du Centre culturel franco-manitobain: ***Dan Cooper, héros canadien***, exposition mettant en vedette le bédéiste Albert Weinberg et son personnage. Jusqu'au 2 juillet.

❖ Lumière Gallery (91, Albert) présente l'exposition photographique ***Quiver*** jusqu'au 29 juin. Info: 943-1405.

❖ À la galerie 1.1.1. dans l'édifice Fitzgerald de l'Université du Manitoba: ***Works from the War*** de Robert Bruce. Jusqu'au 27 juillet.

❖ En montre au Musée de l'Homme et de la Nature (190, ave Rupert): ***Star Trek: Federation Science.*** Jusqu'au 4 septembre. Info: 956-2830.

❖ Au Musée des beaux-arts (300, Memorial), entre autres: ***The Extended Wedding Party*** par l'artiste manitobaine Aganetha Dyck (où on peut voir des abeilles travailler sur la robe de mariée!). Jusqu'au 15 octobre.

EN FAMILLE

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, route McCreary) propose un ***cours de sécurité en canot*** (niveau 1) le samedi 24 juin de 10 h à 17 h; et samedi également à 14 h, une ***présentation sur les oies.*** Tous les mercredis pendant l'été, le Centre est ouvert jusqu'à 21 h. Info: 989-8355.

❖ Au Musée des enfants (45, route Forks Market): jusqu'au 4 septembre, ***Dinosaurium***, nouvelle exposition avec des reptiles géants, de taille presque réelle; tous les dimanches matins de juin, les amateurs d'horticulture peuvent travailler dans ***le jardin du Musée.*** Info: 956-KIDS.

CONFÉRENCE

❖ À l'occasion de Symposium de sculpture, il y aura une conférence illustrée sur ***la sculpture de Marcel Gosselin*** le jeudi 29 juin à 19 h 30 au Centre culturel franco-manitobain. Info: Denise au 233-8972.

CINÉMA

❖ À l'occasion de Symposium de sculpture, il y aura un film sur ***le travail de Marcien Lemay*** et un film sur ***un projet de Bill Epp*** le mardi 27 juin à 19 h 30 au Centre culturel franco-manitobain..

CAMPS D'ÉTÉ

❖ Le Collège universitaire de Saint-Boniface propose quatre différents camps: ***Mini-S.A.C.*** (4 à 6 ans) à partir du 10 juillet; ***S.A.C. d'été*** (7 à 9 ans) à partir du 3 juillet; ***Mini-université*** (10 à 14 ans) à partir du 3 juillet; et ***Camps sportifs*** (12 à 14 ans) à partir du 10 juillet. Info et inscription: 233-0210.

❖ Le Conseil jeunesse provincial organise des ***camps plein-air en français*** pour les 8 à 12 ans à partir du 10 juillet, et un camp de canotage pour les 13 à 16 ans. Info et inscription: 237-8947.

❖ Le Centre culturel franco-manitobain propose des ***ateliers d'été*** portant sur les arts (dessin, peinture, impression, sculpture, etc.) à partir du 4 juillet. Aussi, Accent mode (vêtements, bijoux, etc.) du 17 au 28 juillet. Info: 233-8972.

❖ Le Prairie Theatre Exchange, la troupe des Contemporary Dancers et le Musée des beaux-arts proposent un ***camp d'été artistique au centre-ville*** (du 3 au 14 juillet) pour les jeunes de 7 à 12 ans. Info et inscription: 942-7291.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

PROVINCE

Femmes d'action recherchées

L'organisme Réseau lance un appel de candidatures pour les prix Réseau 1995. La date limite des mises en candidature est le 15 août et les récipiendaires seront connues lors d'un banquet le 30 septembre.

Le prix Réseau veut honorer la femme d'action manitobaine qui a contribué au développement de sa communauté dans les domaines culturel, politique, communautaire, juridique et économique. Depuis 1988, 24 femmes de partout dans la province ont gagné ce prix.

Renseignements et formulaires de mise en candidature: 383, boulevard Provencher, bureau 300B (235-0640).

Télé-horaire de la semaine du 26 juin au 2 juillet 1995

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 T-M Salut, bonjour!
T-M Batman (vendredi)
5h30 T-M La forêt magique (vendredi)
6h00 T-M Ciné-matin: Le détective (vendredi)
6h30 CBWFT Bon matin
TV-5 Télématin
8h00 T-M Les feux de l'amour
TV-5 Rêves en Afrique (lundi)
TV-5 Fleurs et jardins (mardi)
TV-5 Plaisir de lire (mercredi)
TV-5 Tell quel (jeudi)
TV-5 Archéologie (vendredi)
8h30 TV-5 Studio Gabriel
9h00 CBWFT Tao Tao
T-M La trentaine
TV-5 Magellan (lundi)
TV-5 Des chiffres et des lettres (mardi au vendredi)
9h30 CBWFT Caliméro
TV-5 L'heure de vérité (lundi)
TV-5 Le choc du présent (mardi)
TV-5 Contact (mercredi)
TV-5 Découverte (jeudi)
TV-5 Génies en herbe (vendredi)
10h00 CBWFT Ciné-famille
T-M Au nom de la beauté
TV-5 30 millions d'amis (jeudi)
TV-5 Côté science (vendredi)
10h30 T-M La vie à Montréal
T-M Cinéma d'après-midi: Les filles et le show business (vend.)
TV-5 Les heures chaudes de Montparnasse (lundi)
TV-5 La chance aux chansons (mardi au vendredi)
10h45 T-M Première ligne
11h30 TV-5 Journal télévisé de FR3
11h45 TV-5 Régions gourmandes (lundi)
TV-5 La cuisine des mousquetaires (mardi au vendredi)
12h00 CBWFT Le midi
T-M Cinéma d'après-midi (vendredi)
TV-5 7 sur 7 (lundi)
TV-5 L'hebdo (mardi)
TV-5 Temps présent (mercredi)
TV-5 Envoyé spécial (jeudi)
TV-5 Festival international de jazz de Montréal 1994 (vendredi)
12h30 CBWFT Double étoile (lundi)
CBWFT L'enfer c'est nous autres (mardi au vendredi)
T-M Chasse et pêche pour tous (vendredi)
13h00 CBWFT La chambre des dames (lundi)
CBWFT L'espace d'une vie (mardi)
CBWFT Quartier sans issue (mercredi)
CBWFT Chapeau melon et bottes de cuir (jeudi)
CBWFT La loi de Los Angeles (vendredi)
T-M À votre santé
TV-5 Bouillon de culture (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 Ce diable d'homme (mercredi)
TV-5 *À communiquer* (jeudi)
TV-5 Prêcheur en eaux troubles (vendredi)
13h30 T-M Les légendes du monde
T-M Journal de l'histoire (vendredi)
TV-5 Savoir plus (jeudi)
14h00 CBWFT Le forum des temps modernes (lundi et vendredi)
CBWFT Les temps modernes (mardi, mercredi et jeudi)
T-M Les héritiers du rêve
TV-5 En toute liberté (mercredi)
14h30 TV-5 Paris lumières (lundi, mercredi et vendredi)
15h00 CBWFT La carrière ou l'amour (lundi)
CBWFT L'habitat traditionnel en Afrique (mardi)
CBWFT Vivre à Northwood (mercredi, jeudi et vendredi)
T-M Santa Barbara
TV-5 Fleurs et jardins (lundi)
TV-5 Plaisir de lire (mardi)
TV-5 Découverte (mercredi)
TV-5 Luna park (jeudi)
TV-5 Autant savoir (vendredi)
15h30 CBWFT Sous le signe des mousquetaires (mardi au vendredi)
TV-5 Pyramide

Lundi 26 juin

16h00 CBWFT Les enquêtes de Sans Atout
T-M Bla bla bla
TV-5 Journal télévisé suisse
16h25 TV-5 Revue de presse arabe
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 Studio Gabriel
17h00 CBWFT Madame est servie
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Magellan
17h30 CBWFT Watatatow
T-M Secrets de famille
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Beverly Hills 90210
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT L'enfer c'est nous autres
TV-5 L'hebdo
19h00 CBWFT Les aventures du jeune Indiana Jones
T-M Qui vive
19h30 T-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 Bas les masques
20h00 CBWFT Bangkok Hilton
T-M Minisérie: «V»
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Dynastie
TV-5 Paris lumières
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Journal télévisé belge
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau et TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
23h26 T-M Fermeture
23h30 CBWFT Cinéma: L'enfance de l'art
TV-5 Bouillon de culture
1h00 TV-5 La méthode Victor
1h15 TV-5 RFI
1h40 CBWFT Fin des émissions

FILMS

23h30 CBWFT ***L'enfance de l'art***
Fr. 1988. Drame psychologique. Un metteur en scène se rend au Conservatoire d'art dramatique dans le but de trouver une comédienne pour son prochain film.

Mardi 27 juin

16h00 CBWFT Les enquêtes de Sans Atout
T-M Bla bla bla
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 CBWFT Alana ou le futur imparfait
TV-5 Studio Gabriel
17h00 CBWFT Madame est servie
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Watatatow
T-M Secrets de famille
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Drôle de vidéo
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
T-M Fleurs et jardins
TV-5 Temps présent
19h00 T-M Ciné-comédie: Une défense canon
19h30 TV-5 Ce diable d'homme
20h30 TV-5 En toute liberté
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Dynastie
TV-5 Paris lumières
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Journal télévisé belge
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Savoir plus
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
22h56 T-M Astro Jojo
23h00 CBWFT L'enfer c'est nous autres
23h26 T-M Fermeture
23h30 CBWFT Cinéma: Festival Lelouch: L'aventure c'est l'aventure
23h45 TV-5 Bas les masques
1h15 TV-5 La méthode Victor
1h30 TV-5 RFI
2h00 CBWFT Fin des émissions

FILMS

19h00 T-M ***Une défense canon***
Am. 1984. Comédie. Les tribulations d'un ingénieur chargé de mettre au point un stabilisateur pour un modèle de tank ultra-moderne.

23h30 CBWFT ***L'aventure c'est l'aventure***
Fr. 1972. Comédie. Les aventures débridées de cinq malfaiteurs à la petite semaine qui se recyclent dans le seul fric-frac vraiment rentable à l'heure actuelle: la politique.

Mercredi 28 juin

16h00 CBWFT Zorro
T-M Bla bla bla
TV-5 Journal télévisé suisse
16h25 TV-5 Revue de presse africaine
16h30 CBWFT Mission top secret
TV-5 Studio Gabriel
17h00 CBWFT Madame est servie
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Watatatow
T-M Secrets de famille
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Rira bien
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Cinéma haute tension: Arnaque au soleil
TV-5 Envoyé spécial
19h00 T-M Ciné-fiction: La quatrième dimension
19h30 TV-5 *À communiquer*
20h00 TV-5 Prêcheur en eaux troubles
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Benny Hill
21h25 CBWFT Le point
21h30 T-M Automag plus
TV-5 Journal télévisé belge
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Contact
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT L'enfer c'est nous autres
T-M Astro Jojo
23h15 TV-5 Ce diable d'homme
23h30 CBWFT Cinéma: Aurore l'enfant martyre
T-M Fermeture
0h15 TV-5 En quête d'amour
1h15 TV-5 La méthode Victor
1h30 TV-5 RFI
1h40 CBWFT Fin des émissions

FILMS

18h30 CBWFT ***Arnaque au soleil***
G.-B. 1992. Drame. En vacances en Espagne avec sa famille, Lawrence Jackson, un jeune policier ambitieux, reconnaît un certain Eddie Myers, criminel notoire devenu informateur, présumé mort. Extradé en Angleterre, Myers accepte de collaborer avec Scotland Yard, à la condition d'être interrogé par Jackson.

19h00 T-M ***La quatrième dimension***
Am. 1983. Film à sketches. Quatre histoires extraordinaires inspirées d'une série de télévision à succès des années 60.

23h30 CBWFT ***Aurore l'enfant martyre***
Can. 1952. Drame. Petite histoire naïve d'une enfant martyrisée par sa belle-mère.

Jeudi 29 juin

16h00 CBWFT Les jeux de l'Acadie
T-M Bla bla bla
TV-5 Journal télévisé suisse
16h25 TV-5 Revue de presse française
16h30 CBWFT Les intrépides
TV-5 Studio Gabriel
17h00 CBWFT Madame est servie
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Watatatow
T-M Secrets de famille
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Alerte à Malibu
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
TV-5 Festival international de jazz de Montréal 1994
19h00 T-M Le premier cercle
19h30 TV-5 Taratata
20h00 T-M Claire Lamarche
20h40 TV-5 Tell quel
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Les francofolies de Montréal
TV-5 Paris lumières
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Journal télévisé belge
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Kaléidoscope
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 TV-5 Intérieur nuit
22h55 CBWFT La météo
22h56 T-M Ciné-lune: Sarah
23h00 CBWFT L'enfer c'est nous autres
23h30 CBWFT Cinéma: La petite amie
23h45 TV-5 Prêcheur en eaux troubles
0h56 T-M Astro Jojo
1h15 TV-5 La méthode Victor
1h26 T-M Fermeture
1h30 CBWFT Fin des émissions
TV-5 RFI

FILMS

22h56 T-M ***Sarah***
G.-B. 1978. Drame. Un amour partagé pour les chevaux facilite les rapports d'une adolescente orpheline avec sa tante.

23h30 CBWFT ***La petite amie***
Fr. 1989. Comédie. Un urbaniste présente à un grand entrepreneur un projet révolutionnaire. Ce dernier l'invite à en discuter à sa résidence.

Vendredi 30 juin

16h00 CBWFT Zorro
T-M Bla bla bla
TV-5 Journal télévisé suisse
16h25 TV-5 Revue de presse canadienne
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 Studio Gabriel
17h00 CBWFT Madame est servie
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Watatatow
T-M Ciné-star: La belle et le vétéran
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Les grands films: Medicine River
TV-5 Thalassa
19h30 T-M Ciné-star: Revanche
TV-5 En quête d'amour
20h30 CBWFT On aura tout vu!
TV-5 On aura tout vu!
21h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Paris lumières
21h25 CBWFT Le point médias
21h30 TV-5 Journal télévisé belge
21h55 TV-5 Revue de presse canadienne
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 T-M Ciné-lune: La femme publique
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Ami à vie
23h30 CBWFT Cinéma: Le retour à la vie
TV-5 Taratata
0h40 TV-5 Tell quel
1h00 TV-5 Bon week-end
1h15 T-M Astro Jojo
1h35 TV-5 La méthode Victor
1h45 T-M Fermeture
1h50 CBWFT Fin des émissions
TV-5 RFI

FILMS

18h30 CBWFT ***Medecine River***
Can. 1992. Comédie. Après la mort de sa mère, Will, un photographe-reporter de Toronto, retourne dans son village autochtone d'origine.

19h30 T-M ***Revanche***
Am. 1989. Drame de moeurs. Après avoir découvert que sa femme le trompe avec un jeune pilote, un riche propriétaire mexicain exerce une dure vengeance contre eux.

22h45 T-M ***La femme publique***
Fr. 1984. Drame. Un metteur en scène névrosé est amoureux d'une débutante dont il veut faire une vedette, mais celle-ci lui préfère un exilé politique.

23h30 CBWFT ***Le retour à la vie***
É.-U. 1988. Drame psychologique. Après s'être éveillé un matin auprès d'une jeune inconnue dans le coma, un brillant courtier en immeuble décide de s'inscrire dans un centre de désintoxication.

Samedi 1er juillet

6h30 TV-5 Rendez-vous à l'annexe
7h00 TV-5 Magazine olympique
7h30 CBWFT Misha
TV-5 Performances
8h00 CBWFT La famille Calinours
T-M Vision mondiale
TV-5 Côté science
8h30 CBWFT Touftoufs et Polluards
TV-5 Magellan
9h00 CBWFT Alice au pays des merveilles
T-M Légendes indiennes
TV-5 30 millions d'amis
9h30 CBWFT Looping
T-M Fleurs et jardins
TV-5 Luna park
10h00 CBWFT La bande à Ovide
T-M C'est un abat!
TV-5 On aura tout vu!
10h30 CBWFT Robin des bois junior
TV-5 Génies en herbe
11h00 CBWFT La Fête du Canada
T-M Bugs Bunny
TV-5 Bon week-end
11h30 T-M Ciné-maximum: Vent de panique
TV-5 Journal télévisé de FR3
11h45 TV-5 La cuisine des mousquetaires
12h00 TV-5 En quête d'amour
12h30 CBWFT Montagne
13h00 CBWFT L'univers des sports
TV-5 Espace francophone
13h30 T-M Ciné-maximum: Soleil rouge
TV-5 Y'a pas match
14h00 TV-5 Reflets
15h00 TV-5 Clip postal
15h30 CBWFT Perfecto
T-M Chasse et pêche pour tous
TV-5 La Guninée des merveilles
16h00 CBWFT 100 ans de cinéma
T-M Le tour de France
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 TV-5 Thalassa
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h20 CBWFT Les nouvelles du sport
17h30 CBWFT Country centre-ville
T-M Ciné-extra: S.O.S fantômes
TV-5 Régions gourmandes
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Taquinons la planète!
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT *À communiquer*
TV-5 Faut pas rêver
19h30 T-M Ciné-extra: Piège de cristal
TV-5 N'oubliez pas votre brosse à dents
20h00 CBWFT La Fête du Canada Day
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h20 CBWFT Les nouvelles du sport
21h45 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
21h55 TV-5 Festival international de jazz 1993
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 CBWFT Télé-sélection: Malarek
22h20 TV-5 Journal télévisé belge
22h50 TV-5 Visions d'Amérique
22h55 T-M Ciné-lune: L'hôtel New Hampshire
23h05 TV-5 Le cercle de minuit
0h20 TV-5 Clip postal
0h50 TV-5 Intérieur nuit
0h55 T-M Astro Jojo
1h00 CBWFT Fin des émissions
1h25 T-M Fermeture
1h35 TV-5 Espace francophone
1h55 TV-5 La méthode Victor
2h10 TV-5 RFI

FILMS

19h30 T-M ***Piège de cristal***
Am. 1988. Drame policier. Dans un gratte-ciel de Los Angeles, un policier engage une guerre individuelle contre des terroristes qui ont pris en otages sa femme et ses collègues de bureau.

22h15 CBWFT ***Malarek***
Can. 1988. Drame psychologique. Le jeune Victor Malarek se fait embaucher sous de fausses représentations comme journaliste dans un grand quotidien. Il entreprend une enquête sur une série de suicides dans une maison de redressement. Grâce à son travail acharné, il apporte d'importantes améliorations dans le traitement des jeunes délinquants au Canada.

22h55 T-M ***L'hôtel New Hampshire***
Am. 1984. Comédie dramatique. La vie mouvementée d'une famille farfelue installée dans une ancienne école qu'elle a transformée en hôtel.

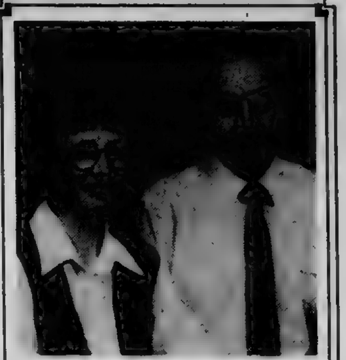
Dimanche 2 juillet

6h30 TV-5 Rendez-vous à l'annexe
7h00 TV-5 Reflets
7h30 CBWFT Le voyage fantastique de Ty et Uan
8h00 CBWFT Grisu le petit dragon
T-M Vision mondiale
TV-5 Espace francophone
8h30 CBWFT Touftoufs et Polluards
TV-5 L'école des fans
9h00 CBWFT Alice au pays des merveilles
T-M Légendes indiennes
9h15 TV-5 Régions gourmandes
9h30 CBWFT Manigances
T-M Vins et fromages
TV-5 La Guninée des merveilles
10h00 CBWFT Le jour du Seigneur
Messe célébrée à l'église de Ste-Perpétue de Ste-Perpétue-de-L'Islet par Denis Lajoie, prêtre.
T-M Complètement marteau
TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
11h00 CBWFT Visions d'ici
T-M Bugs Bunny
11h30 T-M Ciné-maximum: Le champion
TV-5 Journal télévisé de FR3
11h45 TV-5 La cuisine des mousquetaires
12h00 CBWFT La semaine verte
TV-5 Le forum des temps moderne
13h00 CBWFT Les jeux de l'Acadie
TV-5 Le monde est à vous
14h00 T-M Ciné-maximum: Affectueusement Violette
14h30 CBWFT Un pied dans la tête
TV-5 Festival international de jazz 1993
15h00 CBWFT Pour tout l'art du monde
TV-5 Faut pas rêver
15h30 T-M Automag plus
16h00 CBWFT Les contes d'Avonlea
T-M Le tour de France
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 TV-5 30 millions d'amis
17h00 CBWFT Second regard
T-M Le TVA, éditions 18 heures
TV-5 L'école des fans
17h30 CBWFT En toute liberté
T-M Les nouvelles aventures de Lassie
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Les dinosaures
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Découverte
18h30 T-M Docteur Doogie
TV-5 7 sur 7
19h00 CBWFT Juste pour rire
T-M Cinéma néon: l'été de mes onze ans
19h30 TV-5 Bouillon de culture
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Le Franco. Les meilleurs moments de la 19e édition du Festival Le Franco 1994
21h00 CBWFT Les beaux dimanches: La clé d'Oscar
T-M Tête-à-tête
TV-5 Paris lumières
21h30 TV-5 Journal télévisé belge
22h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h20 CBWFT Le point
22h44 T-M Complètement marteau
22h45 CBWFT Les nouvelles du sport
23h14 T-M Finances
23h15 CBWFT Ciné-club: Festival Pagnol: Angèle
23h30 TV-5 Faut pas rêver
23h44 T-M Astro Jojo
0h12 T-M Fermeture
0h30 TV-5 Ça colle et c'est piquant
1h15 TV-5 La méthode Victor
1h30 CBWFT Fin des émissions
TV-5 RFI

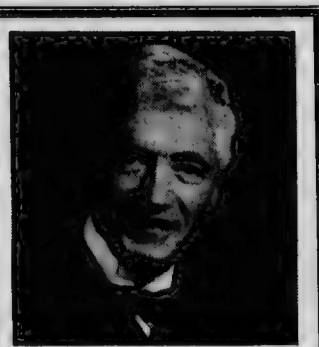
FILMS

19h00 T-M ***L'été de mes onze ans***
Am. 1991. Comédie dramatique. Une fillette hypocondriaque accepte difficilement que son père embaumeur se remarie avec la maquilleuse qui travaille pour lui.

23h15 CBWFT ***Angèle***
Fr. 1934. Drame sentimental. La fille d'un fermier se laisse conter fleurette par un gars de la ville. Celui-ci l'enlève pour lui faire exercer un métier honteux.



Les enfants et les petits-enfants
de
Maurice et Thérèse Bouchard
vous invitent à un thé
en l'honneur de leur
25e anniversaire de mariage
à la salle des Chevaliers
de Colomb d'Île-des-Chênes
(rue Principale)
le dimanche 2 juillet 1995
de 13 h à 16 h.



Antoine Gagné

Après une fructueuse carrière de 38 ans dans le domaine de l'enseignement, Antoine Gagné tire sa révérence cette année. Animé d'un esprit d'aventure sans pareil, il a voyagé aux quatre coins du monde en compagnie de sa femme et de ses cinq enfants pour exercer un métier qui était pour lui une véritable passion. Il possède d'ailleurs une impressionnante feuille de route : trois ans aux Territoires-du-Nord-Ouest, cinq ans au Sénégal et deux ans à Hong Kong. Au Manitoba, il a enseigné pendant de nombreuses années au niveau présecondaire à l'école Guyot, à l'école Lavallée et, surtout, à l'école Lacerte, où il a terminé sa carrière en tant qu'orthopédagogue. Il a même eu le temps de poursuivre des études au Collège universitaire de Saint-Boniface, qui ont mené à l'obtention d'une maîtrise en éducation en 1989. «M. Gagné» a toujours su établir des liens étroits avec ses élèves en participant à d'innombrables camps, pièces de théâtre et boîtes à chansons. Il en gardera sans doute des souvenirs inoubliables.

Cher Antoine, nous aimerions te féliciter et te remercier pour toutes ses années de loyaux services : tu prendras une retraite bien méritée. Pour les centaines de profs qui ont eu le privilège de travailler avec toi et les milliers d'élèves que tu as vu passer, tu resteras un ami fidèle et un pédagogue hors pair.

De toute la famille.

SPORT

Robert Persechino, entraîneur de l'année en gymnastique

Quand les Manitobaines performent, ça surprend les autres provinces!

Robert Persechino se souvient de l'époque pas si lointaine où, entraîneur de gymnastique artistique à Ville Saint-Laurent au Québec, il devait travailler dans le gymnase d'une école dont le plafond était si bas que ses gymnastes le frôlaient chaque fois qu'elles se pratiquaient aux barres.



photo: Karine Beaudette

Robert Persechino devant le tableau des médailles remportées par ses protégées en mai dernier, lors des championnats de Vancouver.

Au Club Panthers de Winnipeg où, avec sa femme, Hélène Desmarais, il entraîne des filles depuis quatre ans, il se sent plus gâté: «C'est un lieu d'entraînement fantastique et il y a beaucoup de potentiel.»

Arrivés à Winnipeg à une époque où le Manitoba n'obtenait plus de médailles lors des championnats canadiens, Robert Persechino et Hélène Desmarais avaient «l'intention d'aider la province à se développer». Robert Persechino peut aujourd'hui s'écrier mission accomplie: «Mes filles se sont bien présentées aux championnats canadiens. L'an dernier et cette année ont été exceptionnelles. Ça a surpris d'autres provinces!»

C'est d'ailleurs, croit-il, pour reconnaître ces «choses accomplies» que la Fédération de gymnastique artistique canadienne le nommait entraîneur de l'année et lui donnait le trophée Chuck Sebastyen. «Je sens que je reçois le support de la Fédération», lance tranquillement Robert Persechino, qui précise que si le trophée n'a pas été donné à sa femme aussi, c'est qu'une seule personne peut le recevoir à la fois.

Mais cette réussite leur appartient à tous les deux. «Nous faisons du "team coaching". Au niveau où nous sommes, c'est souvent par un couple que les filles sont entraînées», explique-t-il. Ils ont eu 12 protégées cette année; ils en auront probablement 14 en août prochain. Les filles, âgées entre 8 et 18 ans, s'entraînent 20 heures par semaine dans deux niveaux différents: pré-national (les plus jeunes) et national.

L'une de ses protégées, Katie McAvoy, 13 ans, s'est classée deuxième aux championnats canadiens de Vancouver en mai dernier, dans la catégorie haute performance junior. «Ça lui ouvre des portes pour représenter le Canada à des compétitions internationales. Katie vise les championnats du monde qui auront lieu après les Olympiques; elle espère aussi représenter le Canada aux Jeux pan-am de 1999»

Une autre, Krysta Hirose, 15 ans, s'est aussi classée deuxième dans sa catégorie. «Elle vise la catégorie haute performance senior aux championnats canadiens de décembre, appelés Elite Canada.» Ces championnats sont une porte d'entrée vers des compétitions de plus haut calibre encore.

«Mon but en tant qu'entraîneur, c'est de fournir des athlètes aux équipes nationales, dit-il. Mais jamais je ne mettrais mes filles sur une diète particulière pour y arriver.»

Robert Persechino mise sur l'aspect psychologique de l'entraînement, la relation athlète-entraîneur et l'autodiscipline qu'il inculque aux gymnastes. «J'essaie de leur donner des outils pour maîtriser leur peur, afin qu'elle devienne un élément positif. Je travaille sur le succès, en procédant étape par étape et en fixant des objectifs que les filles peuvent atteindre, de façon à bâtir la confiance.»

Dans un pays qui compte 250 000 gymnastes, dont seulement sept iront aux Olympiques, il est aussi inutile d'entretenir chez certaines filles un rêve qu'elles ne pourront accomplir.

«Les Olympiques, on essaie de ne pas leur faire penser à ça. Ce que tu réalises est plus important que ce que tu ne réaliseras jamais! Ça ne doit pas devenir un drame pour une fille si elle n'atteint pas ce niveau. La gymnastique, c'est quelque chose qu'on doit faire pour soi d'abord; pas pour les parents, pas pour l'entraîneur et surtout pas pour les juges.

«Chaque fille se fixe des objectifs personnels et réalisables; si elle réussit, je suis content. Bien sûr, obtenir de bons résultats en compétition, ça fait plaisir. Mais si je sens que j'ai réussi à montrer à une fille quelque chose qui va lui rester toute sa vie, une éthique de travail, une confiance, c'est plus important. Quand les filles "prennent leur retraite", on espère qu'elles vont rester nos amies et que la gymnastique aura été quelque chose de profitable pour elles.»

Robert Persechino se souvient d'une visite effectuée au Texas en 1987, alors qu'il était allé observer les méthodes de travail de Bela Karolyi, l'entraîneur de Nadia Comanesci. «Je me suis dit: je ne veux pas faire ça! Son entraînement est axé uniquement sur la performance. Moi, je base tout sur les relations interpersonnelles avec les gymnastes. Au Canada, c'est comme ça que ça se passe, et je pense que c'est beaucoup mieux.»

Sylviane LANTHIER

Arts martiaux

Jean-Louis Poissenot arrive deuxième

L'amateur de kung-fu, Jean-Louis Poissenot, s'est classé deuxième de sa catégorie dans deux compétitions lors du tournoi international des arts martiaux qui avait lieu le 3 juin au Centre des congrès de Winnipeg.

Ce tournoi, appelé *Battle of the Champions*, rassemblait des compétiteurs venus surtout des états voisins des États-Unis et du Canada. «Nous étions une quinzaine à compétitionner dans ma catégorie, celle des hommes adultes détenteurs d'une ceinture brune et de poids moyen», mentionne Jean-Louis Poissenot, arrivé bon deuxième dans les combats et dans les katas.

«Par rapport à d'autres tournois auxquels j'ai assisté, celui-là n'était pas vraiment impressionnant», précise-t-il. Dans les mois qui viennent, il a l'intention de concentrer ses efforts sur le kick-boxing: «J'ai envie de faire des compétitions dans ce domaine, plus permissif au niveau des contacts dans les combats.»

S. L.

Secrétaire bilingue

Notre département des Services financiers est à la recherche d'une secrétaire bilingue pour du travail général de secrétariat. De plus, la personne devra assister son superviseur dans la préparation et le traitement de documents légaux et d'accords de sécurité.

Excellente maîtrise de l'anglais et du français oral et écrit. Connaissance des logiciels Word Perfect 5.2 et Microsoft Works et la dactylographie 45 mots à la minute. La personne devra avoir une expérience de deux ans ou plus.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, leurs attentes et leurs exigences salariales, à l'adresse suivante :

Coopérative de quincaillerie et variétés Cotter Canada Inc.
Service des ressources humaines
1530, Gamble Place, C.P. 6800
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3A9

AVIS PUBLIC CONCERNANT LA SURVEILLANCE DES ARBRES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA MALADIE DE L'ORME

VILLE DE WINNIPEG

Avis est donné par les présentes que la Direction des forêts de la Ville de Winnipeg examinera systématiquement tous les ormes de la Ville dans le but d'identifier les arbres atteints de la maladie de l'orme. Ces inspections seront effectuées à intervalles réguliers entre le 1er juin et le 31 septembre. Les inspecteurs de la Ville devront donc entrer dans les propriétés privées pour effectuer ces travaux. La Ville est autorisée à pénétrer à l'intérieur des terrains privés par la Loi sur la thyllose parasitaire de l'orme et les règlements qui s'y rapportent. Les arbres morts, dépérissants ou infectés seront désignés par un ruban adhésif ou de la peinture rouge en vue d'un enlèvement futur, selon les besoins. L'enlèvement des arbres désignés se fera sans frais au propriétaire.

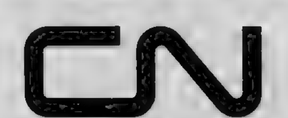
La Loi sur la thyllose parasitaire de l'orme et les règlements qui s'y rapportent interdisent également l'entreposage du bois d'orme de chauffage. On demande aux propriétaires de prendre des mesures immédiates pour se défaire du bois d'orme, sinon l'inspecteur de la Ville leur ordonnera de le faire. Le bois d'orme peut être transporté aux décharges municipales contrôlées. Dans un tel cas, le propriétaire est responsable des frais de déversement. On rappelle également aux citoyens que l'émondage des ormes est interdit entre le 1er avril et le 31 juillet, et que les ormes suspects doivent être signalés au Service de renseignements sur les arbres en composant le 986-3456.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la Direction des forêts au 986-2003 ou écrire à la Ville de Winnipeg, Service des loisirs et des parcs, Direction des forêts, 401, avenue Pandora Ouest, Winnipeg (Manitoba) R2C 1M7.

Tous les citoyens sont priés de collaborer à cet égard.

Le commissaire de la sûreté, des parcs et de la culture





AVIS D'APPEL D'OFFRES

FOURNITURE ET POSE DE CHEMISES MÉTALLIQUES ET RÉPARATION DES PILES EN BÉTON DU PONT FERROVIAIRE SITUÉ AU P.M. 60,30 DE LA SUBDIVISION DE FORT FRANCES (BEAR'S PASS), PRÈS DE LA VILLE DE FORT FRANCES, EN ONTARIO

Les travaux se feront essentiellement sous l'eau et comprennent la dépose des chemises existantes des piles en béton et du caisson en bois, l'élimination du béton dégradé sur les culées, sa pose de coffrages perdus en tôle d'acier et le remplissage du vide par injection de coulis. Tous les travaux doivent s'effectuer sans interruption des circulations, de façon à perturber le moins possible l'exploitation de la ligne.

Une visite **obligatoire** des lieux se tiendra le vendredi 23 juin 1995. Prière de communiquer avec Lorne Danchuck au (204) 988-8851 pour confirmer sa présence.

Les offres cachetées seront reçues dans les enveloppes fournies dans le dossier d'appel d'offres, **jusqu'au jeudi 29 juin 1995, à midi, heure avancée des Rocheuses.**

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu **à partir du jeudi 15 juin 1995, moyennant la présentation d'un chèque visé non remboursable de cinquante dollars au nom de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada,** en s'adressant à l'agente de l'Ingénierie - Contrats, 16e étage, 10004 - 104 Avenue, Edmonton (Alberta), ou aux Services administratifs, pièce 230, 123, rue Main, Winnipeg (Manitoba).

Les offres doivent être accompagnées d'un chèque visé correspondant à 5 % du marché global, ou d'une caution correspondant à 10 % de ce marché, et payable à l'ordre de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Renseignements techniques : Lorne Danchuck, ingénieur de projets, Winnipeg (Manitoba), tél. (204) 988-8851.

Renseignements sur l'appel d'offres : Mme Diana L. Novak, agente de l'Ingénierie - Contrats, Ouest canadien, Edmonton (Alberta), tél. (403) 421-6382, ou numéro sans frais 1-800-896-7977.

Le CN se réserve le droit de rejeter toutes les offres et ne s'engage pas à accepter la plus basse.

R.B. Boyd
Premier vice-président
Ouest canadien
Edmonton (Alberta)

Chronique religieuse

Un miroir dans mon prochain

«Je vous aime, dit Dieu, aimez-vous donc aussi les uns les autres.» Ce qui vient de Dieu n'est jamais bien difficile à comprendre. Ce qui est compliqué, c'est de le réaliser.

C'est tellement compliqué qu'on finit par préférer les choses difficiles à comprendre et qui ont l'air compliqué. On étudie, on organise, on formalise, on se conforme, on s'informe. Quand on parle de religion on parle de tout sauf de l'essentiel qu'on a relégué au rang de l'exception.

Pourtant c'est bien les uns vers les autres que le Seigneur nous renvoie. «Ne cherchez pas si loin, je suis là, dans les choses ordinaires, dans ce que vous vivez quotidiennement, dans les gens qui vous côtoient.» Dans les gens?

Qu'y a-t-il de religieux dans les autres? Comment trouver Dieu dans cette employée prétentieuse, dans ce confrère paresseux, dans ma cousine qui ne fait jamais rien comme tout le monde? Dans ce voisin avare qui sème son jardin de plus en plus loin dans ma cour? Et que dire de cet ami auquel on ne peut se fier ou de cet autre qui se trompe constamment?



Marie-Hélène Duval
laïque

Le défaut de l'autre me cache Dieu, c'est bien évident. Mais est-ce bien le défaut de l'autre?

Quand je travaille pour qu'on soit content de moi… je suis consciencieux et vaillant, l'autre lui est prétentieux. Quand moi je refuse du travail… je pense à ma famille, à ma santé, l'autre lui est paresseux. Quand moi je suis différent… je suis fidèle à mes valeurs, l'autre veut se faire remarquer. Et quand je change d'idée… je suis ouvert, l'autre est volage. Enfin pour avoir raison, il faut bien que les autres se trompent!

«Respecte-toi», dit l'autre, «Regarde-toi», dit Dieu.

Si je faisais l'expérience au beau matin de mettre mon visage sur celui de mon voisin, je verrais peut-être mon reflet dans le miroir que me tend le Seigneur par les autres. Si des deux j'étais le plus atteint? Si c'était moi que je voyais dans mon prochain? Si c'était là l'appel du Seigneur à l'aider à construire le monde de demain?

Si j'y croyais, je répondrais en essayant de corriger chez moi ce qui me dérange chez l'autre. Il se pourrait qu'à mesure que j'y parviens, mon voisin commence à s'embellir et à ressembler de plus en plus à ce chrétien que je cherche.

Je cesserais alors de guetter les bulletins de nouvelles, pour voir si quelqu'un a enfin posé un geste pour embellir le monde, trop occupé que je serais moi-même à devenir ce héros.

En religion, la grande nouvelle se passe dans le quotidien. C'est ce qui se vit à l'échelle des êtres qui a un impact sur le devenir du monde. C'est là que Dieu se tient.

Nécrologies

René David Martel

René est décédé soudainement au Centre des sciences de la santé le 15 juin 1995. Il était jeune de 77 ans.

René est né à Saint-Jean-Baptiste le 4 mai 1918. Il était le fils de Donalda Marion et de Pierre Martel.

Il laisse pour chérir sa mémoire son épouse aimante Edith; son fils Norbert (Rose); ses filles Annette (Hugh Godard), Evelyne (Léonce Demas), Marilyn (Leslie Beever) et Lise (Marcel Dagesse). Pepère laisse aussi ses petits-enfants: Nicole, Jeannine, Chris, Kenneth, Gérard, Ron, Roger, Colette, Richard, Donna, Nathalie et Chantal; et une arrière-petite-fille, Allyson. Également, il laisse son frère Bernard (Odile) Martel, ses belles-soeurs Angeline Martel et Odile Lussier, ses beaux-frères Antoine Lafrenière et Fred Bourrier, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Il manquera beaucoup à sa famille et à ses nombreux amis.

René et Edith étaient mariés depuis 52 ans, le 10 juin 1943. Il s'est occupé de son entreprise de transport de bétail dans le district de Saint-Claude pendant 34 ans. René était un bénévole actif et un membre précieux pour sa communauté. On se souviendra toujours de lui par son visage souriant et son coeur généreux, par ses paroles gentilles et son bonjour amical pour quiconque qu'il rencontrait, et par l'amour qu'il partageait avec ses petits-enfants.

Les prières ont été récitées le dimanche 18 juin à 20 h au salon funéraire Adam's. La messe de la Résurrection a été célébrée à l'église catholique de Saint-Claude le lundi 19 juin à 14 h, présidée par l'abbé Marcel Toupin. L'incinération a suivi.

Il est mort comme il a vécu, dans l'amour et la générosité. Qu'il repose dans la paix du Christ.

La direction des funérailles a été confiée à Adam's Funeral Home de Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba).

Denise Dubois
28 juillet 1935–17 juin 1995

C'est avec chagrin que la famille de Denise Dubois annonce la mort de leur Maman et «Mémère» bien-aimée. Entourée des membres de sa famille, Denise est allée rejoindre Dieu notre Père.

L'amour qu'elle a su démontrer vit à présent dans ses enfants, Elise (Phil) Weiss, Marc (Lynn) Maguet, Raymond (Wendy) Maguet, Gérald et Diane Maguet, ainsi que dans leur père, Germain Maguet.

Denise laisse dans le deuil ses petits-enfants, Lorelle et Kurt Weiss; sa mère, Yvonne Dubois; ses soeurs, Simone Duguay et Germaine Harding; ses frères, Léo et Roger Dubois; ainsi que plusieurs nièces, neveux, parents et amis.

Dans la mort, Denise est réunie avec son fils, Joseph, son père, Adonaï, ses frères, Roland et Gérard, ainsi que sa soeur, Agnès Landry.

Les services funéraires pour Denise Dubois ont eu lieu le mercredi 21 juin à compter de 10 h en la Cathédrale de Saint-Boniface. La Messe de la Résurrection a été célébrée pas Mgr Albert Fréchette. L'inhumation privée des cendres a eu lieu au cimetière de Transcona suivant la messe des funérailles.

La famille de Denise Dubois désire remercier l'abbé Dominique Kerbrat o.m.i., Jack Lorrand, Chris Turner DN ainsi que tous ceux qui ont offert leur appui lors de ses moments d'épreuve.

Ceux qui le désirent sont priés de faire un don à la Fondation manitobaine de recherche sur le cancer, 100, rue Olivia à Winnipeg, R3E 9Z9.

La direction des funérailles de Denise Dubois fut confiée au Salon Mortuaire LeClaire Brothers. 775-2220.

Georges L. Grégoire

Paisiblement, le mercredi 14 juin 1995, à l'hôpital de Sainte-Anne, monsieur Georges L. Grégoire, époux bien-aimé de feue Germaine A. Grégoire (née Rajotte), est décédé à l'âge de 92 ans.

Il a été prédécédé par ses trois filles Huguette (en bas âge), Fleurette Friesen et Dorothée Lessard, et par son gendre, Eloi. Il laisse pour chérir sa mémoire ses enfants: Denis, Rita Benjamin (Henri), Marcelle, Gilbert, Richard (Irene), Paulette Vermette (Germain), Roland (Brenda), et Murielle Simard (Patrick); un gendre Lorne Friesen; 24 petits-enfants et 42 arrière-petits-enfants. Il laisse aussi une belle-soeur, Germaine Grégoire, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Georges a été agriculteur sur la ferme familiale pour la plupart de sa vie. Il était le dernier survivant d'une famille de dix enfants.

La messe funéraire a eu lieu le samedi 17 juin 1995 à 10 h 30 à l'église catholique de Saint-Jean-Baptiste, présidée par l'abbé Marcel Carrière. La veille du corps a précédé la messe à 10 h. L'enterrement a suivi dans le cimetière paroissial de Saint-Jean-Baptiste.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 1-800-665-0488.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. A.D.

Prière à Saint Jude

patron des causes désespérées

O glorieux apôtre saint Jude, l'Église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'acceuillir avec ferveur, ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.

Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.

Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme «patron des causes désespérées».

Amen. A.D.

Recyclez ce journal!

Gens d'ici

Nouvelle directrice

Agente de projets et secrétaire pour le Conseil de la coopération du Manitoba (CCM) depuis deux ans, employée dans le mouvement coopératif depuis cinq ans, Louise Hrymak est très bien placée pour remplir les fonctions de directrice du CCM, à la suite du départ de Gary Tessier.

«Mon contrat donnait les deux titres d'agente et de secrétaire, mais précisait aussi "toutes autres tâches connexes"! Tout le monde finit par faire un peu de tout. Le sens d'équipe, ici au CCM, ça se voit et ça se vit. On n'a pas le choix si on veut que les choses roulent.»

À partir du 1er juillet, Louise Hrymak a l'intention de continuer le travail commencé par Gary Tessier. «J'ai été surprise et attristée en apprenant qu'il partait. J'aime bien travailler avec lui; il va me manquer beaucoup. Il laisse de grandes chaussures à remplir. J'espère faire aussi bien que lui.»



Louise Hrymak.

La native de Saint-Pierre-Jolys croit fermement à la devise «Pour réussir autrement, choisis la coopération». «Je trouve que ça englobe toute la raison d'être du CCM. Pour les jeunes, la coopération est une voie d'avenir; il faut se prendre en main.»

C'est aussi l'idée directrice derrière les deux grands projets qu'administre le CCM, tous deux des initiatives du gouvernement fédéral: Projet service jeunesse Canada (pour donner de l'expérience aux jeunes qui n'en ont pas), et Projet entrepreneurship (pour lancer une entreprise).

«Côté caisses, on se charge des caisses scolaires et des caisses étudiantes (qu'on est en train d'établir), et du concours des jeunes. On coordonne aussi une campagne annuelle pour Développement et paix auprès de nos caisses et de nos coopératives.

«Autrement, mes tâches inclueront l'opération quotidienne des bureaux; je serai beaucoup plus impliquée du côté administratif. Quant aux contacts avec les caisses populaires (18), les coopératives (11), les organismes francophones et les différents paliers de gouvernement, ils sont déjà établis et je devrai les maintenir.»

Louise Hrymak veut aussi s'assurer que les liens continuent avec le Conseil de la coopération du Canada et avec son pendant anglophone, le Manitoba Coop Council.

K.B.

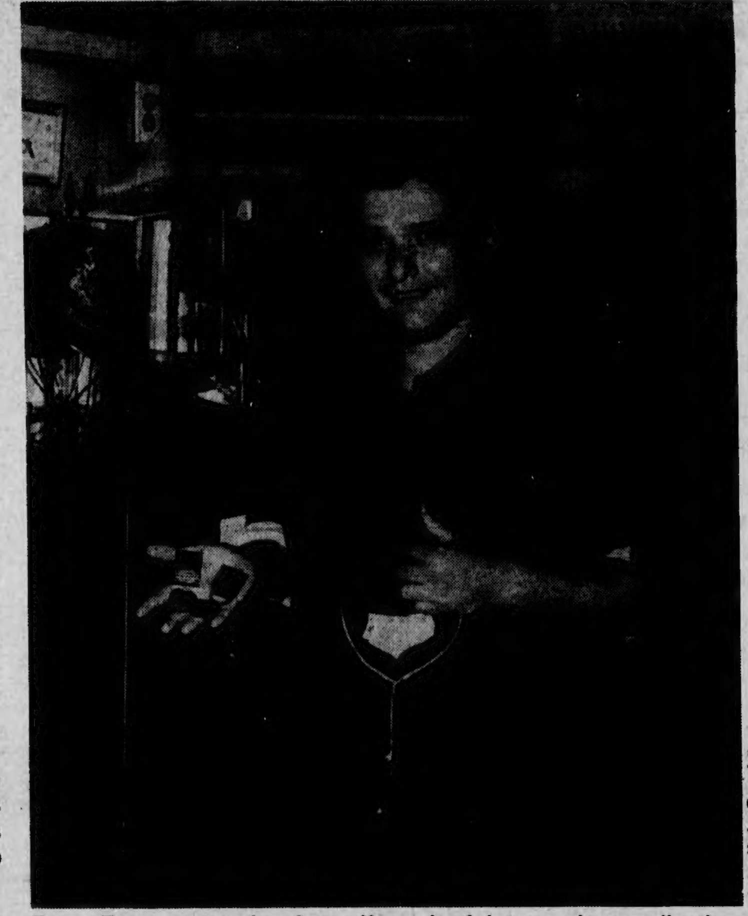
Bruce Tascona, collectionneur et chercheur

Pour que l'histoire militaire ne soit pas oubliée

Quand on entre dans la maison de Bruce Tascona, on dirait une maison du parc Windsor comme une autre: des peintures de toutes sortes accrochées au mur, des jouets d'enfants qui traînent. Puis on descend au sous-sol et on se croirait dans un musée d'histoire militaire: des photos noir et blanc venues d'une autre époque, des médailles, des casques...

«Ma collection doit compter environ 1 000 objets», raconte le guide, l'archiviste, le chercheur, le conservateur et le propriétaire de ce mini-musée. Pour sa collection, Bruce Tascona s'est limité à quatre périodes précises: les guerres napoléonniennes (1793-1815); la guerre des Boers (1899-1902); la Rébellion du Nord-Ouest (1885); et «le plus intéressant», des artéfacts canadiens de la Première Guerre mondiale (1914-1918).

«J'ai toujours eu un intérêt pour l'histoire militaire. En entrant à l'université, j'ai commencé à collectionner des objets militaires, comme des insignes et des médailles. Plus j'en accumulais, plus je me rendais compte qu'il n'y avait pas beaucoup d'information sur l'histoire militaire.»



Bruce Tascona avec les deux pièces de résistance de sa collection: un costume de soldat de la Rébellion du Nord-Ouest, et deux médailles de la bataille napoléonnienne de Waterloo. photo: Karine Beaudette

Bruce Tascona s'est donc mis à faire de la recherche tout en collectionnant, et ce passe-temps dure depuis 25 ans. En 1979, il a publié un premier livre, «The Militia of Manitoba 1883-1979: Infantry and Cavalry», décrivant tous les régiments ayant existé au Manitoba. Trois autres livres ont suivi, portant tous sur des groupes militaires manitobains. (1)

«Le Manitoba a une histoire militaire très riche. Ce n'est pas très connu mais 75 000 soldats canadiens sont allés outre-mer pour la Première Guerre mondiale, dont la moitié sont morts ou blessés. Souvent, dans les villages ici au Manitoba, il y a des petits monuments avec la liste des noms des soldats tombés à la guerre. Selon moi, c'est très évident; la guerre n'est pas si distante.»

Bruce Tascona considère qu'il a deux trésors dans son impressionnante collection. Le premier est un costume de soldat de la Rébellion du Nord-Ouest, qui date d'environ 1862. «C'est assez rare de trouver les choses de simples soldats plutôt que les costumes d'officiers, puisque les soldats les ramenaient chez eux et s'en servaient.»

L'autre pièce de résistance, c'est une paire de médailles remises à un soldat après la bataille de Waterloo. Une de ces médailles est extrêmement rare: il en existe 104 seulement dans le monde, données aux participants à la bataille de Sahagun (1808).

«Jusqu'à la Première Guerre mondiale, le nom du soldat était inscrit sur le bord de la médaille, ce qui nous permet de faire une recherche personnelle. Dans ce cas-ci, je sais que le soldat Stillwell a été blessé à la hanche. Ça devient plus intéressant puisqu'on n'étudie pas seulement les grands événements, mais la dimension personnelle aussi.»

La collection de Bruce Tascona rassemble beaucoup de photos, pour la plupart, des originales. «Les photos donnent beaucoup d'information. Elles aident à situer l'action. Je veux connaître la culture, ce que les gens portaient, comment ils vivaient, etc.»

Parmi les photos, les casques, les costumes et les médailles, il y a aussi sept grands classeurs bondés de notes et de photocopies. «Je vais fouiller dans les archives nationales quand je vais à Ottawa. J'ai un dossier sur presque chaque régiment au Canada depuis le régime français.

«Je dirais que mes archives sur l'histoire militaire du Manitoba sont plus exhaustives que celles de la province.» En guise de preuve: le ministère des Ressources historiques réfère souvent les gens à Bruce Tascona pour des renseignements. «Je reçois des lettres chaque mois de partout du Canada, des États-Unis, même parfois d'Europe ou d'Australie.»

D'un autre côté, le diplômé en études canadiennes et histoire de l'Université de Winnipeg remarque qu'il y a très peu de soutien pour les amateurs d'histoire militaire comme lui. Après s'être adressé à différents organismes, il s'est rendu compte que les musées et sociétés historiques sont habituellement préoccupés par d'autres aspects.

C'est pourquoi il a été un des fondateurs de la Société d'histoire militaire du Manitoba, qui compte actuellement une quarantaine de membres. «C'est comme un groupe de soutien pour nous. Nous grandissons tranquillement et un jour peut-être, nous ne serons plus dans les sous-sols et nous aurons notre propre musée ou notre centre de ressources.

«L'histoire militaire n'est pas importante pour les gens ici; la plupart ne savent même pas qu'il y a une histoire militaire au Manitoba. Je crois avoir la vraie philosophie d'un vrai collectionneur, c'est-à-dire que je garde ces objets et ces renseignements pour la génération qui vient après moi.

«Franchement, je ne sais pas pourquoi je le fais. J'ai l'impression de faire le travail d'autres personnes, mais autrement, l'histoire militaire est oubliée. Actuellement, je me sens bien de le faire pour moi. Ça me donne assez de satisfaction personnelle. Si je peux continuer à écrire un livre à chaque trois ou quatre ans...

«Quand j'ai commencé ma collection et mes recherches au début des années 1970, il n'y avait rien, et aujourd'hui il y a quelque chose. Que l'information soit utilisée un jour ou non, ce n'est pas important; au moins, c'est là.»

Karine BEAUDETTE

(1) En 1983, Bruce Tascona a été co-auteur (avec Eric Wells) d'un livre sur les Royal Winnipeg Rifles; en 1991, il a publié un historique des Dragoons, 12e régiment du Manitoba; et finalement le livre «From the Forks to Flanders Field» a paru en 1995.

LETTRES

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

INFIRMIÈRES - AUXILIAIRES - PRÉPOSÉES AUX SOINS

Centre hospitalier Taché

est à la recherche d'employé.e.s intéressé.e.s à du travail occasionnel.

Le Centre Taché est un centre de soins prolongés offrant des services aux personnes âgées malades et aussi aux jeunes handicapés.

Ces personnes doivent:

- être membre de MARN ou MALPN ou posséder un diplôme d'aide-infirmière;
- de préférence avoir de l'expérience avec les personnes âgées;
- être bilingue.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature par écrit au:

Centre hospitalier Taché
185, rue Despins
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2B3

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

«Apprendre et grandir ensemble»

SECRÉTAIRE EXÉCUTIF/EXÉCUTIVE

La DSFM sollicite des candidatures au poste de secrétaire exécutif/exécutive du directeur général. L'entrée en fonction aura lieu le 21 août 1995.

La personne choisie devra :

✓ assister la direction générale dans l'administration de la DSFM;
✓ assister à la préparation de la documentation pour diverses rencontres;
✓ assister la direction générale et la secrétaire trésorière dans le suivi aux résolutions des réunions de la CSFM;
✓ assister la direction générale dans la mise en oeuvre de la DSFM;
✓ coordonner tout projet à la demande de la direction générale.

Les personnes intéressées doivent :

✓ avoir une très bonne connaissance parlée et écrite des deux langues officielles;
✓ démontrer une initiative professionnelle marquée;
✓ démontrer la capacité de gérer plusieurs dossiers;
✓ avoir de l'entregent.

Les personnes intéressées enverront leur curriculum vitae **avant le 30 juin 1995** à :

Monsieur Raymond Bisson, directeur général
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
131, boulevard Provencher, Bureau 112
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

AGENT(E) DE POLICE



Le Service de police de la Ville de Winnipeg cherche à recruter des personnes fortement motivées ayant un désir sincère de servir le public, en vue de combler un certain nombre de vacances prévues pour des postes d'agent(e) de police.

Le processus de sélection comprend des examens écrits, des tests physiques, un examen médical, un test de dépistage de drogues illégales, des entrevues, des tests psychologiques et une enquête sur les antécédents des candidats.

Les candidats doivent :

- détenir un diplôme d'études secondaires (équivalent au diplôme manitobain de 12e année);*
- détenir un permis de conduire valide de classe 5 et obtenir un permis de conduire de classe 4 avant d'être embauchés, et ne pas avoir plus de 4 points de pénalisation à leur dossier d'automobiliste** (évaluation faite par le Service de police);
- avoir au moins dix-huit ans;
- être citoyens canadiens ou immigrants reçus;
- n'avoir aucun dossier criminel;
- satisfaire aux normes de la vue présentement en vigueur au Service de police***;
- être en bonne forme physique et jugés capables d'entreprendre les tâches policières, selon une évaluation fondée sur des épreuves pertinentes.

Les candidats doivent faire leur demande en personne, et présenter l'extrait de leur dossier d'automobiliste à jour (30 jours), une preuve de niveau de scolarité, ainsi que leur curriculum vitae, à l'adresse suivante :

DATE : **26 – 30 juin; 4 – 7 juillet**
HEURE : **9 h à 16 h**
LIEU : **Théâtre Pantages, 180, avenue Market (entrée sur la rue Main)**

Les personnes ayant posé leur candidature au cours des 12 derniers mois ne sont pas tenues de postuler à nouveau. Les demandes admissibles seront rappelées automatiquement.

* Copie originale du diplôme d'études secondaires; copie originale du diplôme universitaire; bulletin de notes certifié ou certificat d'équivalence d'études secondaires.

** L'extrait du dossier de l'automobiliste peut s'obtenir de la Direction des véhicules automobiles au 1075, avenue Portage. Le permis de conduire avec carte-photo est essentiel à chaque étape du processus.

*** Les candidats doivent subir un examen de la vue ainsi qu'un test de dépistage du daltonisme au moment de leur mise en candidature. Les personnes qui portent des verres de contact devront les enlever avant de passer ce test.

«LA VILLE DE WINNIPEG SOUSCRIT AU PRINCIPE DE L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI»

Les Autochtones, les femmes, les minorités visibles et les personnes bilingues sont encouragés à déposer leur candidature.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

«Apprendre et grandir ensemble»

COMMIS-COMPTABLE

La DSFM sollicite des candidatures au poste de commis-comptable. L'entrée en fonction aura lieu le 21 août 1995.

La personne choisie devra :

✓ coordonner l'achat de matériel pour le bureau divisionnaire et les écoles;
✓ solliciter des soumissions pour les achats majeurs;
✓ établir des liens avec les fournisseurs;
✓ aider à la préparation de rapports financiers;
✓ assumer toutes autres fonctions à la demande des responsables du secteur des finances.

Qualifications et connaissances :

✓ bonne connaissance parlée et écrite du français et de l'anglais;
✓ bonne connaissance des logiciels de traitement de textes et de comptabilité;
✓ aptitudes à communiquer efficacement avec les gens;
✓ diplôme en administration des affaires ou expérience connexe;
✓ minimum de trois ans dans un poste semblable;
✓ expérience dans la coordination des achats.

Les personnes intéressées enverront leur curriculum vitae **avant le 30 juin 1995** à :

Monsieur Raymond Bisson, directeur général
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
131, boulevard Provencher, Bureau 112
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2



Pluri-elles (Manitoba) Inc.

recherche...

Une femme traiteur pour la préparation de repas et de goûter afin d'accommoder les rencontres mensuelles du Conseil d'administration et des divers Comités consultatifs ainsi que pour les événements spéciaux, tels que l'Assemblée générale annuelle, la Reconnaissance des bénévoles, la Journée internationale des femmes, etc.

Ce qui suit indique les besoins de services à Pluri-elles:

- 10 rencontres du Conseil d'administration (12 personnes) par année;
- 10 rencontres du Bureau de direction (5 personnes) par année;
- divers Comités consultatifs (2-3 comités par mois x 5-7 personnes);
- la Journée internationale des femmes (goûter - 80 personnes);
- la Reconnaissance des bénévoles (goûter - 60 personnes);
- l'Assemblée générale annuelle (goûter - 80 personnes);
- rencontres imprévues (goûter).

Les personnes intéressées sont priées de soumettre une ébauche de menu et un devis au:

Bureau de direction
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

Pour plus de renseignements, communiquez avec Lucienne au 233-1735.

La Division scolaire de La Montagne n° 28

est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour le poste suivant pour l'année scolaire 1995-96 :

Division : Psychologue scolaire - demi-temps

Le (la) titulaire devra travailler avec le personnel scolaire, les parents et autres professionnels à l'implantation de modifications au milieu de croissance et d'apprentissage des enfants.

Les tâches précises comprennent le travail de collaboration et de consultation avec les adultes impliqués dans les domaines de l'apprentissage et du statut social et émotionnel de l'enfant; l'intervention et la programmation directe et indirecte dans le domaine des problèmes des enfants. Une implication active avec le personnel enseignant et autres personnes fournira au (à la) titulaire des occasions de leadership et de croissance. Ce poste demande du déplacement.

Le (la) candidat(e) retenu(e) possédera un diplôme de deuxième cycle (maîtrise) ou des études équivalentes comme spécialiste et/ou psychologue scolaire. Une connaissance de l'évaluation psychologique est essentielle. L'habileté de travailler d'une façon autonome et comme membre d'une équipe multidisciplinaire ainsi que l'habileté d'organiser le milieu de travail sont requises.

Prière de faire parvenir votre demande d'emploi avec 3 références à:

M. Henri Bouvier
Directeur général
Division scolaire La Montagne n° 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0

1-204-248-2228 / 1-204-744-2083
Télécopieur: 1-204-248-2482

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou qui le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur founissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères

Les candidats doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidats doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenants de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire : de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au:
Poste de garde,
189, rue Evanson, rez-de-chaussée,
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

QUIZ

Il pleut, il pleut bergère...



QUESTIONS

1. «Il pleut, il pleut bergère, rentre tes blancs moutons.» Connaissez-vous la suite du couplet?

2. L'auteur de cette célèbre chanson est plus connu dans l'histoire politique de la France que dans son histoire littéraire. De qui s'agit-il?

3. «Il court, il court, le furet...» Mais qui est donc ce sacré furet?

4. «Le bon roi Dagobert a mis sa culotte à l'envers...» Qu'arrive-t-il ensuite?

5. Le vrai Dagobert était-il un si pitoyable souverain?

6. Qui est ce fameux Malbrough qui «s'en va-t-en-guerre, mironton, mironton, mirotaine»?

7. «Il était un p'tit homme, tout habillé de gris, Carabi...» Connaissez-vous la suite?

8. Ce Guilleri a inspiré une des plus célèbres histoires du folklore canadien- français.

RÉPONSES

1. «Allons à la chaumière, Bergère vite allons. J'entends sous le feuillage l'eau qui tombe à grand bruit. Voici venir l'orage. Voici l'éclair qui luit.» Il y a cinq autres couplets du même tonneau.

2. Philippe Fabre d'Églantine (1750-1794). Acteur et poète aimable, c'est lui qui trouva les noms champêtres du calendrier républicain de 1792 (Prairial, Germinal, Fructidor...). Il mourut sur l'échafaud en même temps que ses amis Danton et Desmoulins, victime de la terreur robespierriste.

3. Le furet désigne un petit anneau qui servait à un jeu très populaire dans la France d'ancien régime. Les joueurs formaient une ronde et tenaient un fil sur lequel était glissé un anneau. Un joueur placé au centre devait trouver l'anneau (le furet) caché dans la main d'un de ses coéquipiers.

4. «Le grand Saint Éloi lui dit: Ô, mon Roi! Votre Majesté est mal culottée. C'est vrai, lui dit le roi, je vais la remettre à l'endroit.»

5. Nullement. Dagobert, qui vécut au VIIe siècle, avait au contraire une réputation de roi juste et efficace. En fait, la chanson a été composée au XVIIIe siècle pour ridiculiser Louis XVI. Après la décapitation de ce dernier en 1793, les royalistes l'ont reprise pour railler l'empereur Napoléon 1er. Elle a d'ailleurs été interdite durant les Cent Jours (dernière période du règne de Bonaparte, avant la défaite de Waterloo).

6. C'est un personnage bien réel qui a inspiré la chanson: le général anglais John Churchill (1650-1722), duc de Malborough et ancêtre direct du premier ministre Winston Churchill. L'essentiel de la carrière militaire du duc de Malborough fut consacré à lutter contre la France. C'est pourquoi les Français trouvèrent plaisant de raconter dans une chanson sa mort et son enterrement.

7. «Il s'en fut à la chasse, à la chasse aux perdrix, Carabi, Titi Carabi, Toto Carabo, Compère Guilleri; te lairas-tu, te lairas-tu, te lairas-tu mouri?» Etc.

8. Selon une légende poitevine qui remonte au 16e siècle, Gallery (Guilleri) était un gentilhomme puissant et sans pitié qui passait son temps à chasser, au mépris des récoltes des paysans et sans respect pour le Jour du Seigneur. En punition, il fut condamné à chasser éternellement du coucher au lever du Soleil, en compagnie d'une troupe infernale. «C'est la Chasse-Gallery qui passe», disent encore les paysans poitevins lorsqu'ils entendent dans la nuit des bruits effrayants. La version canadienne a probablement été élaborée par des voyageurs d'origine poitevine.

Laurent GIMENEZ

(Source: Refrains d'enfance, histoire de 60 chansons populaires, Martine David et Anne-Marie Delrieu, Éditions Herscher, 1988).

RECETTE

Les confitures d'été... un goût à conserver (1)

Non seulement prend-on plaisir à préparer des confitures et gelées, mais elles ajoutent une touche personnelle à tout repas. Présentées dans des verres ou bocaux de fantaisie, agrémentées d'un couvercle décoratif, elles font d'admirables cadeaux.

Confitures de fraise à l'orange

2 gros récipients (pintes) de fraises
6 tasses (1,5 L) de sucre
1 c. à table (15 mL) de zeste d'orange râpé
2 c. à table (25 mL) de liqueur d'orange

- Laver les fraises et enlever les queues.
- Déposer les fraises dans une marmite et faire chauffer à feu moyen.
- Ajouter le zeste d'orange.
- Écraser les fraises en chauffant. Quand elles bouillent, ajouter le sucre puis bouillir à gros bouillons (5 min).
- Continuer la cuisson jusqu'à consistance de confiture (15 min) en remuant fréquemment pour éviter de brûler.
- Retirer du feu. Écumer et remuer.
- Ajouter la liqueur d'orange.
- Verser dans des bocaux chauds stérilisés et sceller.

Quantité: 2 pintes ou 2 L.

LES PETITES ANNONCES

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5 $** ou **7,50 $** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6 $** ou **9 $**); 29 à 35 mots (**7 $** ou **10,50 $**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8 $** ou **12 $** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. F.C.
041-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. L.D.L.
053-

À DONNER: une paire de demi siamois adolescents. Très chaleureux et obéissants. Opérés. Appelez Aline au 255–5500.
059-

TERRE NOIRE de haute qualité. Livraisons par camion. Prix compétitifs. Tél.: Roger ou Christian, Jardins St-Léon. 237–7216.
975-

Recherche

RECHERCHE: La prématernelle française de Lorette est à la recherche d'un(e) éducateur(trice) à temps partiel pour le début octobre 1995 à la fin mai 1996. Pour plus d'informations, contactez Julie au 878–2054 avant le 27 juin.
036-

RECHERCHE: Personne intéressée à m'aider à apprendre le français. Tél.: 632–1440. Demandez Rawlston.
052-

RECHERCHONS une compagne tranquille pour partager une maison avec étudiantes, près du CUSB. Loyer de 700 $ + électricité à partager. Composez le 233–2360.
058-

RECHERCHE: Mexique. Évitez le cruel - 40°C de l'hiver canadien. Les 4 mois les plus spectaculaires et économiques de votre vie. Visitez le Mexique authentique. De janvier jusqu'à mai 1996. C'est un voyage financièrement partagé en voiture. Appelez le 772–5945. Laissez un message.
061-

À vendre

VENTE PRIVÉE: Saint-Vital à 3 km du CUSB, jolie maison «bi-level» de six ans, 1 020 pi². 2 ch. à coucher et 3e ch. au sous-sol (fini). Deux salles de bain. Garage pour une voiture. 92 500 $. Tél.: 237–5473.
050-

À VENDRE: Lot vacant situé au 35, place Gabrielle-Roy (Saint-Boniface). Pour de plus amples renseignements, demandez Pierre au 987–3882.
060-

À louer

À LOUER: "Townhouse" à Saint-Vital près de la rivière. 2 chambres à coucher. Frigo ("frost free"), lave-vaisselle, laveuse et sécheuse. Libre le 1er août, 617 $ par mois (stationnement inclus). Composez le 257–4500. Le premier mois la moitié du loyer est demandé.
026-

À LOUER: Chalet à Whitesands Estates Block , Lot 6 Park Drive, lac Winnipeg. 3 chambres à coucher, grande salle commune. Disponible les mois d'août et septembre. Pour réservations, composez le 233–3753.
037-

À LOUER: Grande maison meublée, av. Arden, Saint-Vital, 4 chambres à coucher, garage, balcon, jardin. 750 $/mois services à part. Famille, étudiants universitaires bienvenus. Libre le 1er août 1995 au 1er août 1996. Paul ou Lorraine 254–7394.
040-

MAISON DE QUALITÉ À LOUER: 1 225 pi², salon, salle à manger, grande cuisine, 2 salles de bain, 3 chambres à coucher. Le loyer est de 950 $ par mois, une aubaine pour cette belle maison. Recherche un locataire pour 3 à 5 ans. Contactez Roger au 981–8159 ou 255–7696.
042-

À LOUER: pour le mois d'août, nouveau chalet face au lac Manitoba à Saint-Laurent, 3 chambres à coucher avec toutes les commodités modernes. Très belle plage! Composez le 233–5212 à Winnipeg ou 1–204–646–2142 à Saint-Laurent.
044-

À LOUER: Appartement de 3 chambres à coucher, à 5 minutes de marche de l'Hôpital Saint-Boniface, 575 $ par mois, eau, chauffage et stationnement inclus. Disponible immédiatement. Contactez Robert au 237–9628.
046-

À LOUER: rue Deschambault, appartement de 2 chambres à coucher, buanderie, stationnement, chauffage et eau inclus. Composez le 231–2800. 480 $ par mois. Disponible le 1er juillet.
051-

À LOUER: 465, rue Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher. 335 $ par mois. Demandez François au 225–1578.
055-

À LOUER: une maisonette de deux chambres à coucher près du Collège. Comprend laveuse et sécheuse, disponible le 1er juillet. 700 $/mois + électricité. Composez le 231–2360.
056-

À LOUER: un petit «chalet» au coeur de Saint-Boniface disponible pour un séjour de quelques jours ou à la semaine. 45 $ par soir ou 200 $ par semaine. Veuillez communiquer avec le 237–5896. Les enfants sont bienvenus.
057-

À LOUER: Garçonnière, rue Masson. Comprend chauffage, eau, lavoir et stationnement. 330 $/mois. Demandez François au 231–5033.
062-

À LOUER: rue Langevin, appartement de 2 chambres à coucher, tout près du Collège et de l'Hôpital. Entrée privée. De préférence étudiant tranquille. Libre immédiatement. Composez le 233–3243.
955-

À LOUER: Appartement, 1 chambre à coucher, complètement rénové, poêle et réfrigérateur neufs, accès à laveuse et sècheuse gratis; 1 stationnement inclut. Pas d'animaux et non fumeur. 424, Valade, près de l'Hôpital et du Collège. 450 $/mois. Téléphone: 235–0296.
982-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ÉD., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231–1333
Fax: 237–0998

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
185, boulevard Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-957-5464 *(sans frais)*
Fax: 957-0945
À la Caisse populaire de Saint-Malo, les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

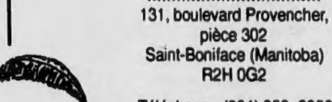
MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main
30e étage
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: **957-0050**
Télécopieur: **957-0840**
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855



Recyclez ce journal!

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237-4823

•••• Action Electric ••••
SERVICE 24 HEURES
- Recâblage résidentiel
- Rénovations commerciales
- *Estimé gratuit*

Demandez Manuel au
632-7963



Paul Filteau-Gobeil, Président
Carole LaRoche, Infirmière licenciée
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET *Monuments* *Troisième génération*
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

SERVICES

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore • Éclairage

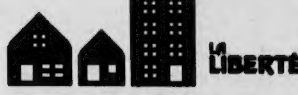
Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

Encouragez nos annonceurs!



Vous déménagez?
Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237-4823

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

C&L
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers de présenter
DR GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Recyclez ce journal!

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051


autopac

LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs
Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.
La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à 17h (par écrit et payées d'avance).
Merci de votre collaboration.
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: ____________________
Adresse: ____________________